

★

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2015

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

★

CHAPITRE 41

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE
SOCIALE

★

VERSION FRANCAISE

★

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	17
3.3. PERSPECTIVES	55
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	56
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	59
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	67
6. PROGRAMME 541: PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE	71
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	73
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	74
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	75
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	77
7. PROGRAMME 542: AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL	79
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	81
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	82
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	83
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	86
8. PROGRAMME 543: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	87
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	89

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	90
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	90
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	96

ANNEXE	97
---------------	-----------

TABLEAU DE BUDGETISATION	99
--------------------------	----

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

En cette troisième année d'élaboration du budget par programme par les administrations, les PPA enrichis de l'expérience des deux premières années d'exécution, et plus particulièrement de l'élaboration du premier Rapport Annuel de performance, vont dans le sens de la révision du cadre de la performance dans des programmes stabilisés. Ce qui doit permettre de boucler le premier cycle programmatique (2013-2015) avec des objectifs, des indicateurs et des cibles plus adéquats, dont le suivi aisé et l'évaluation constructive aideront à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale de développement DSCE.

Comme pour les années précédentes, le Projet de Performance des Administrations comprend trois principales articulations :

- La première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations par les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE, présente le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;
- La deuxième partie relative au contenu des programmes présente à tour de rôle les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La vision du Chef de l'Etat pour le développement du Cameroun est d'en faire un pays émergent à l'horizon 2035. Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) opérationnalise cette Vision tout en mettant le Cameroun en conformité avec ses engagements internationaux en matière d'emploi, de travail et de sécurité sociale.

A cet effet, la responsabilité du Sous-secteur est de contribuer non seulement à l'amélioration de la protection des travailleurs, de la protection des postes de travail mais aussi à la mise en place d'une sécurité sociale de qualité pour tous.

Pour ce faire, le Sous-secteur Travail et Sécurité Sociale ambitionne :

- de promouvoir une sécurité sociale de qualité pour tous ;
- d'améliorer la protection du travail ;
- d'améliorer la gouvernance du Sous-secteur.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Aux termes des dispositions du décret n°2012/558 du 26 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale et du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique et des programmes du Gouvernement dans les domaines des relations professionnelles, du statut des travailleurs et de la sécurité sociale.

A ce titre, il est responsable :

- du contrôle de l'application du Code du Travail et des conventions internationales, ratifiées par le Cameroun, ayant trait au travail ;
- de l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de prévoyance et de sécurité sociale ;
- de la liaison entre le Gouvernement et les organisations syndicales et patronales ;
- de la liaison avec les institutions du système des Nations Unies et de l'Union Africaine spécialisées dans le domaine du Travail en relation avec le Ministère des Relations Extérieures ;
- de la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et les organismes internationaux relevant de son secteur de compétence en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures.

Par ailleurs, il assure la tutelle technique de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) et des organismes publics ou parapublics relevant de son secteur.

En outre, il dispose d'un organisme rattaché : l'Observatoire National du Travail (ONT) dont il assure la présidence du Comité d'orientation

Le sous-secteur Travail et Sécurité Sociale s'inscrit dans l'axe 1.3.4 du DSCE.

S'agissant des fonctions, le Décret N°2003/011/PM du 09 janvier 2003 portant nomenclature

budgétaire assigne à ce sous-secteur deux fonctions principales :

7.5. Protection du travail ;

7.6. Prévoyance sociale.

La fonction principale « Protection du Travail » comprend trois fonctions secondaires à savoir :

7.5.1. Administration du travail ;

7.5.2. Inspection du travail ;

7.5.3. Activités syndicales.

Quant à la fonction « Administration de la prévoyance sociale », elle comprend également trois fonctions secondaires :

7.6.2 : Prévoyance maladies et accidents ;

7.6.3 : Prévoyance retraite ;

7.6.4 : Prévoyance chômage.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

La mise en oeuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du Travail et de la Sécurité Sociale ces trois (03) dernières années en rapport avec l'objectif stratégique du Ministère du Travail et de la sécurité Sociale s'est articulée autour des principaux programmes ci-après :

- **Promotion de la Sécurité Sociale pour le plus grand nombre ;**
- **Amélioration de la protection du travail ;**
- **Gouvernance et appui institutionnel du Sous-secteur Travail et Sécurité Sociale.**

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Les réalisations majeures du Sous-secteur ont été les suivantes :

Dans le cadre du **programme de promotion de la sécurité sociale pour le plus grand nombre**, deux actions majeures ont été menées :

1. **le renforcement du système de sécurité sociale des travailleurs ;**
2. **l'élargissement de la sécurité sociale aux champs matériel et personnel non couverts.**

Sur le renforcement du système de sécurité sociale des travailleurs:

le sous-secteur a élaboré et transmis en février 2009 des projets de textes portant cadre général de la sécurité Sociale au Cameroun. Ce cadre prévoit la création de la Caisse Nationale des Personnels de l'Etat (CNPE), de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). En

attendant leur adoption, l'étude de faisabilité de la création de la CNPE a été réalisée et validée en 2012.

En outre, dans le cadre spécifique de la consolidation du régime du secteur privé, le sous-secteur s'est évertué en 2013 à améliorer les prestations de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, notamment en ce qui concerne la réduction des délais de prise en charge des assurés sociaux, l'amélioration du taux de recouvrement des cotisations sociales et l'élargissement du fichier employeur. Des résultats très encourageants ont été atteints de part et d'autre. Ainsi, s'agissant des délais de traitement des dossiers d'assurés sociaux, l'objectif assigné par la CIPRES (Rapport 2010) consistait à réduire les délais de traitement des dossiers de Pensions de Vieillesse, d'Invalidité et de Décès, des Risques Professionnels et des Prestations Familiales, à **30**, **60**, et **15** jours respectivement. A ce titre, selon le rapport d'activités de la CNPS du premier semestre 2013, il convient de mentionner que grâce au logiciel SAPPELLI ENERGIZER, les délais de traitement des dossiers ont été considérablement réduits. Ainsi, le nombre maximum d'étapes de traitement des dossiers est de cinq (05). De plus un « HELP DESK » a été adopté pour la résolution instantanée des problèmes rencontrés dans le traitement des dossiers. En effet, ce délai au guichet d'accueil est passé de 24 heures pour les dossiers les plus simples, celui relatif au traitement des dossiers des PF est revenu à 48 heures ; celui des PVID 15 jours et celui des RP à 45 jours pour les plus compliqués.

Le traitement des dossiers complets s'effectue comme suit :

- délais d'enregistrement au guichet d'accueil : 24 heures ;
- délais de traitement des dossiers de P.F : 48 heures ;
- délais de traitement des dossiers de P.V.I.D : 15 jours ;
- délais de traitement des dossiers de R.P : 45 jours.
- temps moyen de traitement des dossiers de P.V.I.D : 7 jours
- temps moyen de traitement des dossiers de P.F : 48 heures.

En outre, depuis le 19 mars 2014, à travers une application de consultation, un dispositif moderne et rapide de communication aux employeurs et aux travailleurs de leurs comptes cotisants et assurés, existe sur le site web : www.cnps.cm. Quant à l'amélioration du taux de recouvrement des cotisations sociales, pour une prévision semestrielle de **54 164 552 230 F CFA**, la CNPS a recouvré au premier semestre 2013 la somme de **51 480 562 446 F CFA**, soit un taux de réalisation de 95,04% avec un écart par rapport à la prévision semestrielle de – **2 683 989 784 F CFA** qui représente un gap de 4, 96%.

Concernant l'élargissement de la sécurité sociale aux champs matériel et personnel non couverts:

la promotion de la mutualité et l'implémentation de l'assurance maladie universelle ont constitué les principaux axes de la stratégie du sous-secteur. A cet effet, une opération de recensement des mutuelles de sécurité sociale a été lancée et a permis d'identifier à ce jour **451** mutuelles de sécurité sociale. Reste maintenant à former les promoteurs de ces mutuelles à la gestion efficace et efficiente de leur structure.

Par ailleurs, le rapport de l'étude de faisabilité de la création de l'organisme devant gérer l'assurance maladie au Cameroun est disponible. Cette étude constitue une étape importante pour l'intégration des couches socioprofessionnelles non couvertes dans le système de sécurité sociale.

Au plan juridique, plusieurs autres activités d'envergure ont été réalisées par le passé, notamment :

- l'élaboration du projet de décret portant création de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) ;
- l'élaboration du projet de loi fixant le cadre général de la couverture du risque maladie ;
- le projet de loi fixant le cadre général de création, d'organisation et de fonctionnement des mutuelles de sécurité sociale ;
- l'étude de faisabilité de l'assurance maladie universelle au Cameroun dont le rapport est achevé et disponible.

Du côté de la CNPS, deux projets de décret portant respectivement création de l'assurance volontaire, et déplaçonnement de l'assiette de cotisations sociales au niveau de la CNPS ont été soumis à la 16^e session de la Commission Nationale Consultative du Travail qui a émis un avis favorable. Ces textes ont été transmis à la haute hiérarchie. Par ailleurs, cet organisme étatique a élargi son fichier employeurs par l'immatriculation de **5033** nouveaux assujettis au 31 décembre 2013, portant ainsi le nombre d'employeurs actifs cotisants à **51 092**. Soit 96,7 % du secteur privé et 3,3 % du travail domestique. Cet élargissement porte l'effectif d'assurés sociaux à **683 365**. Dans la même veine, dans le cadre de l'assurance volontaire, la signature de deux conventions dans les secteurs d'activité spécifiques partiellement ou non encore couverts a permis à la CNPS d'élargir davantage les fichiers employeurs et employés. Il s'agit de : (i) la Convention avec les syndicats des employeurs et des travailleurs du secteur des Transports (camions, bus, taxis, motos taxis) dont les résultats ont permis d'immatriculer 10 000 employeurs pour 200 000 travailleurs ; (ii) la Convention avec les syndicats des employeurs et des travailleurs du domaine des sports, notamment le Football, a rendu possible l'enregistrement de 50 employeurs pour 2 500 salariés. Soit un additif de 10050 nouveaux employeurs et 202 500 nouveaux travailleurs immatriculés. Ce chiffre porte à **885 865** les travailleurs immatriculés à la CNPS, soit un taux de couverture de **10,8 %** de la population active (8 200 000).

En perspective, la signature de la Convention avec les syndicats des employeurs et des travailleurs du secteur de la Communication prévue courant 2014 permettra l'immatriculation de 5 000 employeurs pour 50 000 travailleurs. De plus, grâce à l'organisation des campagnes spéciales de sensibilisation et d'immatriculation des employeurs et des travailleurs (projet AYOUS, Main d'Œuvre Domestique, missions diplomatiques, membres du gouvernement, Collectivité Territoriale Décentralisées, parlementaires, économie informelle) et la signature prochaine des conventions avec d'autres secteurs d'activités spécifiques (Arts, Culture et

métiers connexes ; Tourisme ; Agriculture, Elevage, Pêche et métiers connexes ; Santé et métiers connexes ; et Forêt), les statistiques montrent que l'on pourrait immatriculer **25 500** nouveaux employeurs pour **635 000** travailleurs d'ici 2017, selon la désagrégation ci-après :

Tableau 1 : Prévisions d'immatriculations au cours de la période triennale 2015-2017								
	Communication	Arts et culture	Tourisme	Agriculture et monde rural	Santé	Forêts	Main d'œuvre domestique	Ensemble
Employeurs	5000	500	2500	1000	3000	500	10 000	22 500
Travailleurs	100 000	5000	200 000	50 000	150 000	100 000	30 000	635 000

Dans le **programme d'amélioration de la protection du travail**, le sous-secteur a réalisé plusieurs activités dans les cinq actions qui le composent :

En matière de promotion des principes de santé et de sécurité en milieu de travail

La maîtrise des risques professionnels et l'humanisation et le bien-être au travail ont connu des avancées significatives avec :

- l'élaboration d'une cartographie des risques professionnels ;
- la révision de la liste des tableaux des Maladies Professionnelles Indemnissables (MPI) portées de 44 à 99 ;
- l'élaboration du guide de promotion du bien-être en milieu de travail ;
- l'opérationnalisation du projet de création du centre d'excellence en matière de Santé et Sécurité au Travail. Dans ce cadre, la première partie du matériel dudit centre a été acquis au cours de cette année 2013 ;

Le projet de lutte contre le VIH et le sida en milieu de travail a connu la réalisation entre 2012 et 2013 de sept activités, dont deux en collaboration avec le CNLS et le BIT, notamment :

- l'élaboration et la validation participative du Document cadre d'orientation de la lutte contre le VIH et le sida dans le monde du travail ;
- la production d'un recueil de textes sur la lutte contre ce fléau en milieu de travail ;
- la vulgarisation des textes de l'OIT sur la lutte contre le VIH dans le monde du travail et la sensibilisation des acteurs ;
- l'organisation du séminaire de formation relative à la mise en place du Programme de lutte contre le VIH/SIDA dans le monde du travail ;
- l'acquisition du matériel de formation des acteurs de la lutte ;
- l'achat d'un véhicule de type 4x4
- la production et dissémination d'un guide de formation ;
- l'élaboration de la Cartographie nationale des interventions de lutte contre le VIH et le Sida en

milieu de travail au Cameroun (en cours de finalisation).

2. Dans le domaine de la promotion et du suivi du climat social,

Après le recensement de **800** syndicats et le règlement de **16** grèves et arrêts de travail au cours de l'année 2012, la transmission à la haute hiérarchie de la loi N°92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail, du décret N°93/574/PM du 15 juillet 1993 fixant la forme des syndicats professionnels admis à la procédure d'enregistrement tous deux révisés et soumis à la Commission Nationale Consultative du Travail, le MINTSS a poursuivi la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Promotion du Dialogue Social (PAPDS). Dans cette optique, une étude architecturale en vue de la construction d'un **bâtiment R+4** devant abriter le centre pilote d'information et de formation des syndicats à Yaoundé a été réalisée. Le rapport y relatif se trouve malheureusement bloqué au niveau du MINTP au jour d'aujourd'hui. De même, une session de renforcement des capacités de **12 formateurs** membres de 12 centrales syndicales a été organisée. Afin de faciliter l'appropriation de ce processus par les partenaires sociaux, le MINTSS a fait élaborer un ***manuel-guide sur l'éducation ouvrière au Cameroun***.

Par ailleurs, le projet de loi sur les syndicats et le projet de révision de l'arrêté N°019/MTPS/SG/CJ du 26 Mai 1993 fixant les modalités de l'élection et les conditions d'exercice des fonctions des délégués du personnel ont également été soumis à l'appréciation de la Commission Nationale Consultative du Travail et se trouvent sur la table du Gouvernement.

En outre, **03** nouvelles conventions collectives du travail ont été signées. Il s'agit des conventions des secteurs de Télécommunications, des Forêts et des hôtels, bars, restaurants et activités annexes qui s'ajoutent aux **13** déjà signées depuis 2011. **06** autres conventions collectives sont en cours de négociation. De même, **06** accords d'établissement ont été signés. En 2014, trois nouvelles conventions collectives ont été signées : BTP, organismes portuaires et autonomes du Cameroun, et assurances. Cinq autres sont en cours de négociation. Il s'agit des domaines ci-après : Microfinance ; enseignement privé ; organismes de sécurité sociale ; sociétés de gardiennage ; assainissement. En outre, un accord de l'entreprise Orange-Cameroun est également en cours de négociation.

3. Dans l'action politique nationale du travail, un Draft du Document de Politique Nationale du Travail est disponible et n'attend d'être validée.

4. En matière de la promotion de l'application des normes nationales et internationales du travail et de la coopération,

Le projet WACAP/LUTRENA, dont l'objectif est de protéger durablement et qualitativement les enfants de la pratique de la traite sur l'ensemble du territoire national, s'est consolidé avec l'organisation d'une formation de 20 enfants futurs employeurs à la gestion de la micro-entreprise selon la démarche « GERME » ("Gérez Mieux votre Entreprise") en 2012.

Cet effort s'est poursuivi au cours de cette année avec :

- la réalisation de l'étude relative à l'évaluation à mi-parcours dudit projet ;
- l'actualisation et la multiplication du manuel-guide sur les mécanismes de lutte contre le trafic et la traite des enfants.

Grâce à la révision du Code du Travail et de ses textes d'application signalée plus haut, le projet REFONTEX (Refonte des Textes) en ajoute au chapelet de ses livrables déjà constitués de l'élaboration et de la signature de l'arrêté réduisant les délais de comparution devant l'Inspecteur du travail qui sont passés de 15 à 05 jours.

Dans le cadre de la coopération internationale, trois activités ont caractérisé l'exercice 2012, en l'occurrence :

- la promotion des actions de coopération et le suivi des engagements pris par le Cameroun, ce qui a permis le paiement à date échu de toutes les contributions du Cameroun pour l'OIT/BIT, le CRADAT et la CIPRES ;
- la participation effective du Cameroun à toutes les missions statutaires (CRADAT, CIPRES, CIT).
- le suivi de l'application des conventions internationales ratifiées par le Cameroun : 23 conventions internationales de l'OIT ratifiées par le Cameroun ont déjà fait l'objet des rapports rédigés et transmis à l'OIT.

Au cours de 2013 et 2014, la participation du Cameroun a été assurée au mois de juin.

5. En matière de politique du travail :

L'élaboration du document de la Politique Nationale du Travail a été enclenchée au cours de cette année par l'étude de sa faisabilité. Les recommandations attendues de cette étude permettront de baliser le lancement de l'élaboration du document proprement dit.

6. S'agissant de la redynamisation de l'Inspection :

Les efforts du MINTSS se sont orientés vers la poursuite du projet de redynamisation de l'Inspection du Travail à travers le renforcement des capacités humaines et matérielles. C'est ainsi que les Inspections du Travail de cinq services déconcentrés ont été dotées en équipement, en mobilier et en matériel informatique. Dans le même ordre d'idées, quatre DRTSS ont reçu un véhicule de contrôle en 2012 et une DRTSS en 2013 :

- 01 pick-up 4x4 pour la DRTSS de l'Extrême-Nord ;
- 01 pick-up 4x4 pour la DRTSS du Littoral ;
- 01 pick-up 4x4 pour la DRTSS de l'Est ;
- 01 pick-up 4x4 pour la DRTSS du Sud ;

- 01 pick-up 4x4 pour la DRTSS du Sud-Ouest.

Dans le **programme de gestion et gouvernance du sous-secteur**, plusieurs activités sont à relever selon les actions :

En matière de développement du système d'information statistique au ministère du Travail et de la sécurité sociale :

L'opérationnalisation de l'Observatoire National du Travail (ONT) s'est poursuivie. C'est ainsi que le rapport de l'enquête pilote sur les statistiques du travail conduite en 2011 dans les régions du Centre, du Sud et de l'Est a été publié. La méthodologie de l'enquête nationale envisagée est en cours de finalisation.

Il convient de souligner que cet Observatoire, qui constitue un outil pour l'animation et la coordination du système de suivi des indicateurs des programmes du MINTSS, fait face aujourd'hui à d'énormes difficultés financières. Cette situation ne lui permet pas d'être au plus haut de son rendement. Cet état de choses a un effet sur la production des statistiques dans le sous-secteur. Si elle venait à se poursuivre, cette situation pourrait avoir un impact sur la qualité de la politique en matière du travail et de la sécurité sociale.

2. Dans le domaine des Etudes stratégiques et planification au Ministère du Travail et de la Sécurité sociale

Le domaine du Travail et de la Sécurité Sociale mène et poursuit un certain nombre d'études stratégiques et de planification, notamment dans le cadre de l'élaboration graduelle de la stratégie du sous-secteur travail et sécurité sociale :

- l'élaboration et la révision du Programme d'Actions Prioritaires (PAP) ;
- l'élaboration du dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la stratégie ;
- la validation en cours du document de synthèse de la stratégie de développement du sous-secteur travail et sécurité sociale.

3. Amélioration du cadre du travail au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale

Le Département ministériel a amélioré son patrimoine immobilier en réhabilitant des bâtiments ou en construisant de nouveaux. Ainsi, les travaux ci-dessous ont été effectués dans les services centraux, les Délégations Régionales et Départementales :

Tableau 2 : Réalisation en bâtiments et en maintenance des équipements pour la

période 2011-2013		
N°	Activités	Opérations
1	Réhabilitation des édifices centraux et extérieurs	Travaux de réfection bâtiment central
		Aménagement de l'entrée principale du MINTSS
		Travaux de réfection bâtiment central
2	Maintenance des équipements, des bâtiments et du matériel roulant	Réfection du circuit électrique du bâtiment central

Par ailleurs, afin d'améliorer le rendement de ses services, le MINTSS a investi dans l'acquisition de plusieurs types d'équipements tels que le matériel informatique, le mobilier et le matériel de bureau, ainsi que divers consommables

■ 3.2. BILAN FINANCIER

3.2.1. BILAN D'EXECUTION DES BUDGETS DU MINTSS

3.2.1.1. EXERCICE 2012

Le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale a bénéficié d'une enveloppe de **3 773 000 000 FCFA** au titre de l'exercice budgétaire 2012. Ladite enveloppe était répartie comme suit :

- **Budget de fonctionnement : 3 173 000 000 F CFA ;**
- **Budget d'investissement : 600 000 000 F CFA.**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le montant affecté au budget de fonctionnement est de : **3 173 000 000 F CFA** reparté ainsi qu'il suit :

- **Dépenses permanentes de personnel (salaires) : 1 445 000 000 FCFA ;**
- **Dépenses de personnel hors traitement brut : 275 000 000 FCFA ;**
- **Bourses et stages : 321 000 000 FCFA ;**

- **Autres biens et services, y compris les dépenses d'eau, d'électricité et de téléphone : 1 150 000 000 FCFA.**

BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

Ledit budget se chiffre à **600 000 000 FCFA** reparti ainsi qu'il suit :

- **Services centraux : 323 600 000 FCFA ;**
- **Services déconcentrés : 276 400 000 FCFA.**

Le taux d'exécution du budget d'investissement public est de 94,12% pour les services centraux et de 100% pour les services déconcentrés, soit un taux d'exécution global de 97,06%.

De manière générale, le taux d'exécution du budget du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale pour l'exercice 2012 a été de 97,18%, à raison de 97,30% pour le budget de fonctionnement. Le tableau ci-après montre de manière synoptique l'exécution physique et financière du budget de l'exercice 2012 :

N°	Actions du programme	Objectifs	Activités	Opérations	Indicateurs			Source de vérification
					Libellé	Qté prévue	Qté réalisée	
1	Développement du Système d'information statistique du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale							

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

		Mettre en place une base de données susceptible d'affiner la prise des décisions dans le sous-secteur Travail et Sécurité Sociale	Opérationnalisation de l'Observatoire National du Travail	Enquêtes statistiques et collecte des données sur le terrain	Rapport d'étude disponible	1	1	PV de réception
				Tenue des réunions du Comité d'orientation de l'ONT	Rapports de réunions disponibles	2	2	Rapport d'activités de l'ONT
				Publication des enquêtes statistiques de 2011	Rapport d'étude disponible	1	1	Rapport d'activités de l'ONT
				Appui au Personnel non Fonctionnaire de l'ONT	Un salaire payé à cinq personnels non fonctionnaire	60	60	Bulletins de solde
				Achat du matériel de bureau de l'ONT	Un kit de mobiliers de bureau acheté (tables, chaises et armoires)	3	3	PV de réception
2	Amélioration de cadre du travail au ministère et de la sécurité sociale							
		Améliorer les conditions et les moyens de travail	Construction des bâtiments des services centraux et déconcentrés du MINTSS	Acquisition de 15 ordinateurs complets	Un ordinateur complet acquis	15	15	PV de réception
				Acquisition du mobilier du bureau 1ère partie	Un kit de mobiliers de bureau acheté (tables, chaises et armoires)	8	8	PV de réception
				Réfection du circuit électrique du bâtiment central	Un bâtiment administratif non résidentiel aménagé	1	1	PV de réception
				Acquisition de 20 ordinateurs complets	Un ordinateur complet acquis	20	20	PV de réception

				Acquisition du mobilier du bureau 2^{ème} partie	Un kit de mobiliers de bureau acheté (tables, chaises et armoires)	5	4	PV de réception
				Achat d'un (01) véhicule pick-up 4x4 pour la DRTSS de l'Extrême Nord	Un véhicule 4x4 (pick-up) de contrôle acquis	1	1	PV de réception
				Acquisition de sept (07) véhicules de liaison /berlines)	Un véhicule de fonction berline acquis	7	7	PV de réception
				Acquisition de véhicules pick-up 4x4 pour les Délégations Régionales Sud, Est et Littoral	Un véhicule 4x4 (pick-up) de contrôle acquis	3	3	PV de réception
				Achat de 6 motos pour chauffeurs et gardes du corps	Une moto acquise	6	6	PV de réception
				Equipement de la bibliothèque du MINTSS	Un livre acquis	10	10	PV de réception
				Equipement du Centre d'Excellence	Un appareil acquis	2	2	PV de réception
				Acquisition de cinq (05) climatiseurs	Un climatiseur acquis	5	5	PV de réception

TABLEAU 5 : EXECUTION FINANCIERE DU PROGRAMME 3 (GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE) AU COURS DE L'EXERCICE 2012

N °	Activités	Opérations	Coûts		Observations
			Montant program mé	Monta nt exécut é	
1	Développement du Système d'information statistique du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale				
	Opérationna lisation de l'Observatoi re National du Travail	Enquêtes statistiques et collecte des données sur le terrain	5 000 00 0	5 000 000	
		Tenue des réunions du Comité d'orientation de l'ONT	15 000 000	15 000 000	
		Publication des enquêtes statistiques de 2011	8 000 000	8 000 000	
		Appui au Personnel non Fonctionnaire de l'ONT	2 000 000	2 000 000	
		Achat du matériel de bureau de l'ONT	10 000 000	10 000 000	
2	Amélioration de cadre du travail au ministère et de la sécurité sociale				
	Constructio n des bâtiments des services centraux et déconcentrés du MINTSS	Acquisition de 15 ordinateurs complets	15 000 0 00	0	Marché tombé dans la forclusion, (incapacité de l'entreprise)
		Acquisition du mobilier du bureau 1ère partie	19 900 000	19 900 000	
		Réfection du circuit électrique du bâtiment central	5 800 000	5 800 000	
		Acquisition de 20 ordinateurs complets	20 000 000	20 000 000	

		Acquisition du mobilier du bureau 2^{ème} partie	16 000 000	16 000 000	
		Achat d'un (01) véhicule pick-up 4x4 pour la DRTSS de l'Extrême Nord	20 000 000	20 000 000	
		Acquisition de sept (07) véhicules de liaison /berlines)			
		Acquisition de véhicules pick-up 4x4 pour les Délégations Régionales Sud, Est et Littoral	170 000 000	170 00 0 000	
		Achat de 6 motos pour chauffeurs et gardes du corps	4 000 00 0	4 000 000	
		Equipement de la bibliothèque du MINTSS	4 000 000	4 000 000	
		Equipement du Centre d'Excellence	4 000 000	4 000 000	
		Acquisition de cinq (05) climatiseurs	4 900 00 0	4 900 000	
		TOTAL	323 600 000	323 60 0 000	

3.2.1.2. EXERCICE 2013

L'enveloppe globale allouée au MINTSS au titre de l'exercice 2013 est de **4 169 000 000 FCFA**, se répartissant comme suit :

- **Budget de fonctionnement : 3 519 000 000 FCFA ;**
- **Budget d'investissement public : 650 000 000 FCFA.**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le montant affecté à ce budget se répartit ainsi qu'il suit :

- **Dépenses permanentes de personnels (salaires) : 1559 000 000 FCFA ;**
- **Dépenses de personnels hors traitement brut : 257 000 000 FCFA ;**
- **Bourses et stages : 498 000 000 FCFA ;**
- **Autres biens et services y compris les dépenses d'électricité et de téléphone :**

1 205 000 000 FCFA ;

Les dépenses de fonctionnement conformément aux quotas libérés par le Ministère des Finances pendant la période allant du premier janvier au 30 juin s'élèvent à **510 530 505 FCFA** dont :

- **Biens et services hors mis dépenses d'eau, d'électricité, de téléphone et salaires : 407 846 880 FCFA ;**
- **Autres dépenses de personnel : 102 683 625 FCFA.**

Ces dépenses ont été consommées à plus de 90%.

Par ailleurs les quotas semestriels alloués aux services déconcentrés ont été régulièrement et entièrement consommés.

Ces ressources consommées ont permis entre autres d'améliorer les conditions de travail des personnels, d'assurer le fonctionnement des services, de faire face aux besoins de renforcement des capacités des personnels. Ce qui a permis d'atteindre les objectifs assignés au MINTSS par la feuille de route.

Le taux d'exécution du budget de fonctionnement sur la base des quotas libérés est de 98%.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Ce budget exclusivement financé par les ressources propres internes se chiffre à **650 000 000 FCFA**. La situation de son exécution se présente comme suit :

		TABLEAU 6 : EXECUTION PHYSIQUE DU PROGRAMME 1 (PROMOTION DE LA SECURITE SOCIALE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE) AU COURS DE L'EXERCICE 2013						
N°	Actions du program me	Objectifs	Activités	Opératio ns program mées	Indicateurs			Source de vérificati on
					Libellé	Qté prévue	Qté réalisée	
1	Elargissement de la sécurité sociale aux champs matériel et personnel non couverts							

		Améliorer l'accès aux soins pour tous	Instauration de la couverture du risque maladie	Etude sur la mise en place d'une assurance maladie universelle au Cameroun	Rapport d'étude disponible	1	1	PV de réception
		Mettre en place un cadre légal et réglementaire, ainsi qu'un système d'information et d'éducation sur la création, l'organisation, et le fonctionnement des mutuelles de sécurité sociale.	Promotion de la mutualité en matière de sécurité sociale	Etude en vue du recensement, l'encadrement et la promotion des mutuelles de sécurité sociale au Cameroun	Rapport d'étude disponible	1	1	PV de réception

TABLEAU 7 : EXECUTION PHYSIQUE DU PROGRAMME 2 (AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL) AU COURS DE L'EXERCICE 2013

N°	Actions du programme	Objectifs	Activités	Opérations	Indicateurs			Source de vérification
					Libellé	Qté prévue	Qté réalisée	
1	Promotion des principes de santé et de sécurité en milieu de travail							
		Réduire le taux de prévalence dans le milieu de travail	Projet de Lutte contre le VIH et le sida en Milieu de Travail	Elaboration de la Cartographie nationale des interventions de lutte contre le VIH et le Sida en milieu de travail au Cameroun	Rapport d'étude disponible	1	1	PV de réception
		Mettre en place des outils de certification et de contre-expertise des risques professionnels	Création des centres d'excellence	Achat matériel médical pour le Centre d'Excellence	Un kit matériel acquis :	1	3	PV de réception

2	Suivi du climat social							
		Renforcer les capacités des partenaires sociaux du Gouvernement dans le domaine du travail.	Appui à la promotion du dialogue social	Elaboration d'un Manuel-guide sur l'éducation ouvrière au Cameroun	Un manuel de procédure disponible	1	1	PV de réception
				Etude en vue de la Construction de la Permanence syndicale	Rapport d'étude disponible	1	1	PV de réception
3	Elaboration de la Politique Nationale du Travail							
		Donner plus de visibilité aux actions de sous-secteur Travail et Sécurité Sociale	Elaboration du Document de la Politique Nationale du Travail	Etude relative à l'élaboration du document de la politique nationale du travail	Rapport d'étude disponible	1	1	PV de réception
4	Promotion et application des normes du Travail							

		Protéger durablement et qualitativement les enfants de la pratique de la traite sur l'ensemble du territoire national	Projet WACAP - LURENA	Evaluation à mi-parcours du Projet WACAP /LUTRENA	Rapport d'étude disponible	1	1	PV de réception
				Actualisation et multiplication du Manuel-guide sur les mécanismes de lutte contre le trafic et la traite des enfants	Rapport d'étude disponible	1	1	PV de réception
5	Redynamisation de l'Inspection du travail							

		Moderniser et rendre plus efficace l'Inspection du Travail	Projet de renforcement des capacités de l'Inspection du Travail (PRORIT)	Equipe ment en mobilier et en matériel informatique dans les services déconcentrés (DRTSS Centre ; DRTSS Extrême-Nord ; DDTSS Lekie ; DDTSS WUM)	Un kit de mobiliers de bureau acheté (tables, chaises et armoires)	4	4	PV de réception
				Acquisition de deux véhicules pick-up 4x4	Un véhicule 4x4 (pick-up) de contrôle acquis	2	2	

N°	Action s du progra mme	Objectifs	Activités	Opérations	Indicateurs			Source de vérificat ion
					Libellé	Qté prév ue	Qté réalis ée	
1	Développement du Système d'information statistique du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale							
		Mettre en place une base de données susceptible d'affiner la prise des décisions dans le sous-secteur Travail et Sécurité	Opérationn alisation de l'Observatoi re National du TravailSoci ale	Définition de la méthodologie et organisation générale de la campagne de collecte des données sur le terrain à l'ONT	Rapport d'étude disponibl e	1	1	PV de récepti on
2	Amélioration de cadre du travail au ministère et de la sécurité sociale							
		Améliorer les conditions et les moyens de travail Améliorer les conditions et les moyens de travail	Constructio n des bâtiments des services centraux et déconcentrés du MINTSS	Construction de deux salles de classe de 30 places au CRADAT à Yaoundé	2 salles de classe de 30 places construit es	2	2	PV de récepti on

				Construction DDTSS MAYO BANYO (Phase 1)	Un bâtiment administratif non résidentiel construit	1	1	PV de réception
				Construction de la clôture de la DDTSS NYONG et SO'O	Une clôture de bâtiment administratif non résidentiel construite	1	1	PV de réception
				Construction DDTSS MOMO (achèvement)	Un bâtiment administratif non résidentiel construit	1	1	PV de réception
				Construction DDTSS BOYO (achèvement)	Un bâtiment administratif non résidentiel construit	1	1	PV de réception

				Réhabilitation des services centraux du MINTSS	Un bâtiment administratif non résidentiel aménagé	1	1	PV de réception
			Réhabilitation des services centraux et déconcentrés	Réhabilitation DRTSS EST	Un bâtiment administratif non résidentiel aménagé	1	1	PV de réception
				Réhabilitation DDTSS MAYO TSANAGA	Un bâtiment administratif non résidentiel aménagé	1	1	PV de réception
			Equipement en matériel roulant, en mobilier et autres logistiques	Acquisition de cinq véhicules berlines pour les services centraux	Un véhicule de fonction berline acquis	5	5	PV de réception
				Acquisition de six motos pour les services centraux	Une moto acquise	6	6	PV de réception

				Achat de cinq photocopieurs dans les services centraux	Un photocopieur acquis	5	5	PV de réception
				Achat de mobilier de bureau dans les services centraux (tables, chaises et armoires)	Un kit de mobilier acquis	1	1	PV de réception
3 Etudes stratégique et planification du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale								
		Améliorer les performances en matière de planification, de programmation, de budgétisation et du suivi-évaluation des interventions du sous-secteur Travail et sécurité Sociale	Renforcement et suivi-évaluation des activités de la chaîne PPBS	Révision du CDMT	Rapport d'étude disponible	1	1	PV de réception
				Validation du Document de synthèse de la Stratégie de Développement du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale.	Rapport d'étude disponible	1	1	PV de réception
4 Gestion des ressources documentaires								
		Améliorer la gestion des ressources documentaires au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	Renforcement du fonds documentaires du MINTSS	Equipped de la bibliothèque du MINTSS	Un lot de livres acquis	1	1	PV de réception

TABLEAU 9 : EXECUTION FINANCIERE DU PROGRAMME 1 (PROMOTION DE LA SECURITE SOCIALE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE) AU COURS DE L'EXERCICE 2013

N°	Activités	Opérations	Coûts (en milliers de FCFA)		
			Montant programmé	Montant exécuté	Observations
1	Elargissement de la sécurité sociale aux champs matériel et personnel non couverts				
	Instauration de la couverture du risque maladie	Etude sur la mise en place d'une assurance maladie universelle au Cameroun	20 000	19 999,999	
	Promotion de la mutualité en matière de sécurité sociale	Etude en vue du recensement , l'encadrement et la promotion des mutuelles de sécurité sociale au Cameroun	20 000	17 713,395	

		TOTAL PROGRAMME 1	40 000		
--	--	------------------------------	---------------	--	--

TABLEAU 10 : EXECUTION FINANCIERE DU PROGRAMME 2 (AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL) AU COURS DE L'EXERCICE 2013

N°	Actions du program me	Activités	Opération s	Coûts (en milliers de FCFA)		Observati ons	
				Montant program mé	Montant exécuté		
1	Promotion des principes de santé et de sécurité en milieu de travail						
		Projet de Lutte contre le VIH et le sida en Milieu de Travail	Elaborati on de la Cartogra p h i e nationale d e s intervent ions de l u t t e contre le VIH et le Sida en milieu de travail au Camerou n	25 000	23 036, 119		
		Création des centres d'excellen ce	A c h a t matériel médical pour le C e n t r e d'Excelle nce	10 000	10 000		

2	Suivi du climat social						
		Appui à la promotion du dialogue social	Elaborati on d'un Manuel- guide sur l'éducati on ouvrière au Camerou n	10 000	10 000		
			Etude en vue de la Construc tion de la Permane nce syndical e	45 000	40 327, 965		
3	Politique Nationale du Travail						
		Elaborati on du Documen t de la Politique Nationale du Travail	Etude relative à l'élaborat ion du documen t de la politique nationale du travail	20 000	20 000		
4	Promotion et application des normes du Travail						

			Evaluation à mi-parcours du Projet WACAP/ LUTRENA	25 000	25 000		
		Projet WACAP-LURENA	Actualisation et multiplication du Manuel-guide sur les mécanismes de lutte contre le trafic et la traite des enfants	15 000	15 000		
			Acquisition ordinateurs portables	4 100	4 100		
5	Redynamisation de l'Inspection du travail						

		Projet de renforcement des capacités de l'Inspection du Travail (PRORIT)	Equipement en mobilier et en matériel informatique dans les services déconcentrés (DRTSS Centre ; DRTSS Extrême-Nord ; DDTSS Lekie ; DDTSS WUM)	30 000	30 000		
			Acquisition de deux véhicules pick-up 4x4	44 000	44 000		
TOTAL PROGRAMME 2				228 100			

TABLEAU 11 : EXECUTION FINANCIERE DU PROGRAMME 3 (GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE) AU COURS DE L'EXERCICE 2013

N°	Actions du programme	Activités	Opérations	Coûts (en milliers de FCFA)		Source de vérification	
				Montant programmé	Montant exécuté		

1	Développement du Système d'information statistique du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale						
		Opérationnalisation de l'Observatoire National du Travail Sociale	Définition de la méthodologie et organisation générale de la campagne de collecte des données sur le terrain à l'ONT	65 000	64 991,250		
2	Amélioration de cadre du travail au ministère et de la sécurité sociale						
		Construction des bâtiments des services centraux et déconcentrés du MINTSS	Construction de deux salles de classe de 30 places au CRADAT à Yaoundé	40 000	37 463,890		
			Construction DDTSS MAYO BANYO (Phase 1)	27 000	27 000		

			Construc tion de la clôture de la DDTSS NYONG et SO'O	15 000	15 000		
			Construc tion DDTSS MOMO (achève ment)	25 000	25 000		
			Construc tion DDTSS BOYO (achève ment)	20 000	20 000		
		Réhabilita tion des services centraux et déconcen trés	Réhabilit ation des services centraux du MINTSS (étanchéi té)	10 000	8 708,765		
			Réhabilit ation DRTSS EST	10 000	10 000		
			Réhabilit ation DDTSS MAYO TSANAG A	10 000	10 000		

			Acquisition de cinq véhicules berlines pour les services centraux	90 000	90 000		
			Acquisition de six motos pour les services centraux	4 900	4 900		
			Achat de cinq photocopieurs dans les services centraux	5 000	4 471,875		
			Achat de mobilier de bureau dans les services centraux (tables, chaises et armoires)	25 000	22 863,600		
3	Etudes stratégique et planification du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale						

			Révision du CDMT	15 000	9 659 ,250		
		Renforce ment et suivi- évaluation des activités de la chaîne PPBS	Validatio n du Docume nt de synthèse de la Stratégie de Dévelop pement du sous- secteur Travail et Sécurité Sociale	15 000	14 260		
4	Gestion des ressources documentaires						
		Renforce ment du fonds document aires du MINTSS	Equipem ent de la bibliothè que du MINTSS	5 000	3 707, 750		
TOTAL PROGRAMME 3				381 900			
TOTAL DU CHAPITRE				650 000			

Il est à noter que l'exécution de ce budget se base sur le journal de programmation des marchés publics dont le calendrier est à ce jour respecté.

3.2.1.3 EXERCICE 2014

L'enveloppe globale allouée au MINTSS au titre de l'exercice 2014 est de **4 363 000 000 FCFA**, se répartissant comme suit :

- **Budget de fonctionnement : 3 663 000 000 FCFA ;**
- **Budget d'investissement public : 700 000 000 FCFA.**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le montant affecté à ce budget se répartit ainsi qu'il suit :

- **Dépenses permanentes de personnels (salaires) : 1620 000 000 FCFA ;**
- **Dépenses de personnels hors traitement brut : 307 000 000 FCFA ;**
- **Bourses et stages : 498 000 000 FCFA ;**
- **Autres biens et services y compris les dépenses d'électricité et de téléphone : 988 000 000 FCFA ;**

La somme allouée aux biens et services a été affectée de la manière suivante :

- 775 000 000 pour les actions, activités et tâches se déroulant à Yaoundé ;
- 212 094 000 pour les actions, activités et tâches ayant cours dans les services déconcentrés.

Les dépenses de fonctionnement conformément aux quotas libérés par le Ministère des Finances pour le compte du troisième trimestre (juillet –août- septembre), s'élève à 271 985 252 **FCFA** dont :

- **Biens et services hors mis dépenses d'eau, d'électricité, de téléphone et salaires : 230 839 527 FCFA ;**
- **Autres dépenses de personnel : 41 145 725 FCFA.**

Ces dépenses ont été consommées à plus de 92%.

Par ailleurs les quotas semestriels alloués aux services déconcentrés ont été régulièrement et entièrement consommés.

Ces ressources consommées ont permis entre autres d'améliorer les conditions de travail des personnels, d'assurer le fonctionnement des services, de faire face aux besoins de renforcement des capacités des personnels. Ce qui a permis d'atteindre les objectifs assignés au MINTSS par la feuille de route.

Le taux d'exécution du budget de fonctionnement sur la base des quotas libérés est de 98,5%.

BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

Ce budget exclusivement financé par les ressources propres internes se chiffre à **700 000 000 FCFA**. La situation de son exécution physico-financière se présente comme suit :

3.2.1.3.1. Exécution physique

TABLEAU 12 : NIVEAU D'EXECUTION PHYSIQUE DU PROGRAMME 1(PROMOTION DE LA SECURITE SOCIALE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE) AU COURS DE L'EXERCICE 2014

N°	Actions du programme	Objectifs	Activités	Opérations	Indicateurs			Source de vérification
					Libellé	Qté prévue	Niveau d'exécution	

	Elargissement de la sécurité sociale aux champs matériel et personnel non couverts	Mettre en place un cadre légal et réglementaire, ainsi qu'un système d'information et d'éducation sur la création, l'organisation, et le fonctionnement des mutuelles de sécurité sociale.	Promotion de la mutualité en matière de sécurité sociale	Elaboration du manuel des procédures relatives à la création, à l'organisation et au fonctionnement des mutuelles de sécurité sociale : conception et production	Un manuel de procédure disponible	0	1	Registre infalsifiable de la Commission de Passation des Marchés
--	--	--	--	---	-----------------------------------	---	---	--

TABLEAU 13 : NIVEAU D'EXECUTION PHYSIQUE DU PROGRAMME 2 (AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL) AU COURS DE L'EXERCICE 2014

N°	Actions du programme	Objectifs	Activités	Opérations	Indicateurs	Qté prévue	Niveau d'exécution	Source de vérification
1	Suivi du climat social							
		Renforcer les capacités des partenaires sociaux du Gouvernement dans le domaine du travail.	Appui à la promotion du dialogue social	Construction du Centre d'Information et de Formation des responsables syndicaux	Un bâtiment administratif non résidentiel construit	1	0	

				Maîtrise d'œuvre pour la construction du Centre d'Information et de Formation des responsables syndicaux	Un rapport de suivi des investissements disponible	1	0	
2	Redynamisation de l'Inspection du travail							
				Equipe ment en matériel informatique dans les services déconcentrés (Ordinateurs complets : 37 ; Photocopieurs : 53)	37 ordinateurs complets acquis	37	0	
		Moderniser et rendre plus efficace l'Inspection du Travail	Projet de renforcement des capacités de l'Inspection du Travail (PRORIT)		53 photocopieurs acquis	53	0	

				Acquisition de véhicules pick-up 4x4	Un véhicule 4x4 (pick-up) de contrôle acquis	5	0	
--	--	--	--	---	--	---	---	--

N°	Action s du progr amme	Objectifs	Activités	Opérations	Indicateurs			Sourc e de vérific ation
					Libellé	Qt é pr év u e	Nive au d'ex écut ion	
1	Développement du système d'information statistique au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale							
		Mettre en place une base de données susceptible d'affiner la prise des décisions dans le sous-secteur Travail et Sécurité Sociale	Opérationnalisation de l'Observatoire National du Travail	Acquisition photocopieur couleur pour l'opérationnalisation de l'ONT	1 photocopieur couleur acquis	1	0	
2	Amélioration de cadre du travail au ministère et de la sécurité sociale							

Améliorer les conditions et les moyens de travail	Equipement en matériel roulant, en mobilier et autres logistiques	Acquisition d'un véhicule de liaison	Un véhicule de liaison acquis	1	0	Registre infalsifiable de la Commission de Passation
		Acquisition de six véhicules berlines de fonction	6 véhicules de fonction berline acquis	6	0	
		Acquisition de 11 ordinateurs complets dans les services centraux	11 ordinateurs complets acquis	11	0	
		Acquisition du mobilier de bureau dans les services centraux (tables, chaises et armoires)	Un kit de mobiliers de bureau acheté (tables, chaises et armoires)	1	0	
	Construction des bâtiments des services centraux et déconcentrés du MINTSS	Actualisation des études préalables à la construction de l'immeuble abritant les services centraux du MINTSS	Un dossier technique disponible	1	0	

				Finition construction DDTSS MAYO BANYO	Un bâtiment administratif non résidentiel construit	1	0	
3 Améliorer les conditions et les moyens de travail								
			Réhabilitation des services centraux et déconcentrés	Réhabilitation des services centraux et déconcentrés du MINTSS : DDTSS Haute Sanaga (portes extérieures) ; DRTSS Nord (travaux de réfection plomberie, peinture, étanchéité, climatisation VRD) ; DRTSS Ouest Nord (travaux de réfection) ; DDTSS Haut-Nkam (travaux de réfection) ; DDTSS MANYU (travaux de réfection de la toiture)	Un bâtiment administratif non résidentiel aménagé	5	0	Registre infalsifiable de la Commission de Passation des Marchés
4 Développement des TIC au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale								

		Optimiser les échanges entre différentes structures du ministère au ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	Développement du système informatique du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	Renforcement, hébergement et entretien du site Web du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	Divers matériels de câblage et de mise en réseau acquis	1	0	
				Extension du réseau internet du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale aux services	Divers matériels de câblage et de mise en réseau acquis	1	1	
5 Communication et relation publique au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale								
		Accroître la visibilité des actions menées du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	Installation d'un studio audio numérique au MINTSS	Acquisition du matériel audio numérique	Un réseau téléphonique, internet, intranet ou autres médias renouvelés	1	1	
6 Etudes stratégique et planification du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale								
		Améliorer les performances en matière de planification, de programmation, de budgétisation et du suivi-évaluation des interventions du sous-secteur Travail et sécurité Sociale	Renforcement et suivi-évaluation des activités de la chaîne PPBS	Elaboration et révision du CDMT (un rapport d'évaluation des projets disponible)	-Rapport d'étude -Annexes du rapport	2	2	

7 Conseil juridique au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale								
		Veiller au respect des droits et règlements au MINTS	REFONTE X	Constitution d'un répertoire de textes numérisés en matière de Travail et Sécurité Sociale	Rapport d'étude	1	1	
8 Gestion des ressources documentaires								
		Améliorer la gestion des ressources documentaires au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	Renforcement du fonds documentaires du MINTSS	Equipement de la bibliothèque du MINTSS	Un lot de livres acquis	1		

3.2.1.3.2. Exécution financière

TABLEAU 15 : NIVEAU D'EXECUTION FINANCIERE DU PROGRAMME 1 (PROMOTION DE LA SECURITE SOCIALE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE) AU COURS DE L'EXERCICE 2014

N°	Actions du programme	Activités	Opérations	Coûts (en milliers de FCFA)		Observations
				Montant programmé	Montant exécuté	
	Elargissement de la sécurité sociale aux champs matériel et personnel non couverts	Promotion de la mutualité en matière de sécurité sociale	Elaboration du manuel des procédures relatives à la création, à l'organisation et au fonctionnement des mutuelles de sécurité sociale : conception et production	15 000	14 631, 975	en cours d'exécution

**TABLEAU 16 : NIVEAU D'EXECUTION FINANCIERE DU PROGRAMME
2 (AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL) AU COURS DE L'EXERCICE 2014**

N°	Actions du programme	Activités	Opérations	Coûts (en milliers de FCFA)		Observations
				Montant programmé	Montant exécuté	
1	Suivi du climat social					
		Appui à la promotion du dialogue social	Constructi on du Centre d’Informati on et de Formation des responsab les syndicaux	154 700		Dossier transmis au MINMAP à l'attention de la commissio n Centrale de Passation des Marchés le 18 septembre 2014 pour examen
			Maîtrise d’œuvre pour la constructi on du Centre d’Informati on et de Formation des responsab les syndicaux	15 300		
2	Redynamisation de l’Inspection du travail					

			Equipement en matériel informatique dans les services déconcentrés (Ordinateurs complets : 37 ; Photocopieurs : 53)	55 500	55 500	
		Projet de renforcement des capacités de l'Inspection du Travail (PRORIT)		26 500	26 500	
			Acquisition de véhicules pick-up 4x4	100 000		Projet de marchés en cours de signatures au MINMAP

TABLEAU 17 : NIVEAU D'EXECUTION FINANCIERE DU PROGRAMME 3 (GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE) AU COURS DE L'EXERCICE 2014

N°	Actions du programme	Activités	Opérations	Coûts (en milliers de FCFA)		Observations
				Montant programmé	Montant exécuté	
1	Développement du système d'information statistique au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale					

		Opérationnalisation de l'Observatoire National du Travail	Acquisition photocopieur couleur pour l'opérationnalisation de l'ONT	4 500		Engagement effectué
2	Amélioration de cadre du travail au ministère et de la sécurité sociale					
		Equipement en matériel roulant, en mobilier et autres logistiques	Acquisition d'un véhicule de liaison	80 000	80 000	Projet de marchés en cours de signatures au MINMAP
			Acquisition de six véhicules berlines de fonction	90 000	89 400	Projet de marchés en cours de signatures au MINMAP
			Acquisition de 11 ordinateurs complets dans les services centraux	17 000	15 741	Exécuté
			Acquisition du mobilier de bureau dans les services centraux (tables, chaises et armoires)	15 000	11 639, 826	Exécuté

		Construction des bâtiments des services centraux et déconcentrés du MINTSS	Actualisation des études préalables à la construction de l'immeuble abritant les services centraux du MINTSS	30 000	28 512, 675	En cours d'exécution
			Finition construction DDTSS MAYO BANYO	18 000		
3 Améliorer les conditions et les moyens de travail						
		Réhabilitation des services centraux et déconcentrés	Réhabilitation des services centraux et déconcentrés du MINTSS : DDTSS Haute Sanaga (portes extérieures) ; DRTSS Nord (travaux de réfection plomberie, peinture, étanchéité, climatisation VRD) ; DRTSS Ouest Nord (travaux de réfection) ; DDTSS Haut-Nkam (travaux de réfection) ; DDTSS MANYU (travaux de réfection de la toiture)	22 600		Registre infalsifiable de la Commission de Passation des Marchés
4 Développement des TIC au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale						
		Développement du système informatique du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	Renforcement, hébergement et entretien du site Web du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	10 000	7 225, 775	En cours d'exécution
			Extension du réseau internet du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale aux services	12 000	9 540	exécuté
5 Communication et relation publique au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale						
		Installation d'un studio audio numérique au MINTSS	Acquisition du matériel audio numérique	7 600	7 274, 250	exécuté

6 Etudes stratégique et planification du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale						
		Renforcement et suivi-évaluation des activités de la chaîne PPBS	Elaboration et révision du CDMT (un rapport d'évaluation des projets disponible)	15 000	15 000	exécuté
7 Conseil juridique au Ministère du Travail et de la sécurité Sociale						
		REFONTEX	Constitution d'un répertoire de textes numérisés en matière de Travail et Sécurité Sociale	6 500	6 500	exécuté
8 Gestion des ressources documentaires						
		Renforcement du fonds documentaires du MINTSS	Equipement de la bibliothèque du MINTSS	4 800		

3.2 .2 CONCLUSION

Le Sous-secteur Travail et Sécurité Sociale a très souvent obtenu des enveloppes budgétaires faibles, ce qui ne lui a pas aujourd'hui permis d'atteindre de manière efficace et efficiente les objectifs stratégiques du MINTSS se rapportant au DSCE. Cela justifie la non budgétisation des activités régaliennes du Département telles que l'organisation de la Fête Internationale du Travail, la participation à la Conférence Internationale du Travail, l'appui au maintien de la paix sociale (dialogue social), la négociation des Conventions Collectives, etc.

Les fonds destinés au financement de ces activités sont souvent prélevés dans le budget alloué aux formations, bourses et stages.

Par ailleurs, l'exécution de ce budget se heurte à l'instabilité de l'application **Programme Budget Management Information System (PROBMIS)**. En effet, cette exécution a véritablement commencé au début du mois d'avril. Certains états, comme la situation de l'exécution du budget ne sont pas édités.

■ 3.3. PERSPECTIVES

L'état des lieux du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale, révèle deux principales composantes. Il s'agit de la composante Travail d'une part, et de la composante Sécurité Sociale d'autre part. Ces composantes connaissent les problèmes ci-après :

Problèmes relatifs à la composante Travail

Le domaine Travail connaît plusieurs difficultés qui peuvent se résumer en une seule expression : déficit du travail décent. Il se manifeste par :

- les mauvaises conditions de travail et la faible rémunération des travailleurs ;
- la faible protection sociale des travailleurs ;
- les relations professionnelles peu sereines.
- l'absence d'une Politique Nationale du Travail.

Le diagnostic du Sous-secteur Travail et Sécurité Sociale a fait ressortir les dysfonctionnements dans les deux domaines qui se traduisent par le déficit de couverture en matière de sécurité et du travail décent et de l'insuffisance en matière de couverture de la sécurité sociale. Cette situation a de nombreux effets sur les acteurs du monde du travail tels que :

- la baisse du rendement des travailleurs ;
- la baisse de la productivité des entreprises ;
- la vulnérabilité des travailleurs et la menace du climat à travers le sentiment d'injustice, source potentielle de risques et de troubles sociaux.

Problèmes relatifs à la sécurité sociale

Le système de sécurité sociale camerounais est caractérisé par l'insuffisance de la couverture en matière de sécurité sociale résultant de l'inadéquation du système de sécurité sociale. Ce déficit est dû à :

- une insuffisance de la couverture des champs matériel, personnel et socio-professionnel ;
- une opacité dans le mode de gestion du régime public ;
- des disparités dans les modes de gestion ;
- une faiblesse du dispositif institutionnel et législatif, et des systèmes d'information.

Ces limites proviennent de la faiblesse des plateaux techniques, de l'insuffisance de formation des personnels paramédicaux, de la lourdeur des procédures et de la longueur des délais de traitement, de la limitation des types de prestations offertes ainsi que des disparités des taux de prestations entre les différents régimes.

Fort de ce diagnostic, les perspectives du MINTSS à moyen terme sont les suivantes :

- améliorer la Politique Nationale du Travail ;
- réformer les régimes de sécurité sociale des secteurs Public et Privé ;
- renforcer les capacités humaines et matérielles de l'Inspection du Travail ;
- mettre en œuvre le Plan stratégique de renforcement des capacités professionnelles des ressources humaines ;
- poursuivre l'opérationnalisation de l'ONT ;
- poursuivre la mise en œuvre de la Politique Nationale de Santé et Sécurité au Travail
- finaliser la stratégie sectorielle ;

- vulgariser l'approche budget programme ;
 - actualiser le Manuel des Procédures Administratives (MPA) ;
- améliorer l'appui aux partenaires sociaux

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Ainsi, au regard des orientations contenues dans la vision nationale à long terme 2035, des objectifs assignés au secteur des services, et des ambitions du domaine énoncées supra, le sous-secteur Travail et Sécurité Sociale se fixe pour objectif de **promouvoir une sécurité sociale de qualité pour tous, et de généraliser le travail décent dans tous les secteurs d'activités.**

Promouvoir une sécurité sociale de qualité pour tous

L'objectif national d'amélioration de la protection sociale et de la sécurité sociales interpelle le sous-secteur Travail et Sécurité Sociale sur la nécessité de résoudre le problème de l'insuffisance de la couverture en matière de sécurité sociale résultant de l'inadéquation du système actuel et de l'absence d'une stratégie de sécurité sociale globale.

En effet, le système actuel de sécurité sociale semble être arrivé à épuisement de potentiel, à la fois par rapport à sa configuration et sa gestion. Sur le premier point, les branches couvertes n'intègrent pas toutes les branches de la convention 102, en particulier l'assurance maladie et l'assurance chômage, ni toutes les couches de la population. De plus, les niveaux et modalités des prestations, dans le public comme dans le privé, restent insatisfaisants.

Conscient de ce fait, le Gouvernement entend mettre en place une stratégie de promotion de la sécurité sociale visant non seulement à couvrir et à améliorer le nombre, le niveau et la gestion des prestations servies, mais aussi à étendre la couverture à toutes les autres catégories socioéconomiques encore en marge du système. Pour ce faire, le sous-secteur Travail et Sécurité Sociale procédera par :

- ***l'amélioration du système existant ; et***
- ***l'extension de la couverture sociale vers les champs personnel et matériel.***

L'amélioration du système existant

Cette action va consister en l'amélioration de la gestion des régimes existants et la réduction des disparités dans les modes de gestion.

- ***L'amélioration de la gestion des régimes existants*** se fera par :

- *L'amélioration de la qualité des prestations servies* caractérisée par : (i) l'amélioration de la qualité des prestations liées aux maladies professionnelles et aux accidents du travail (ii)

l'amélioration de la qualité des prestations vieillesse, survivants et invalidité; (iii) l'amélioration des prestations familiales et de maternité (iv) le lancement régulier des études actuarielles, financières et techniques; (vi) la mobilisation des ressources.

· *L'amélioration du système de gestion des régimes* par : (i) l'intensification de la formation en vue du renforcement et/ou du développement des capacités des personnes en charge de la gestion des régimes ; (ii) la recherche de l'adéquation dans l'affectation des ressources humaines; (iii) l'amélioration du mécanisme de contrôle de gestion des régimes; (vi) le renforcement du système d'information.

- **La réduction des disparités dans les modes de gestion des régimes** par : (i) l'harmonisation des prestations dans les deux régimes (ii) l'harmonisation des modes de calcul des prestations; (iii) l'harmonisation des âges de départ à la retraite dans le régime de la Fonction Publique.

L'extension de la couverture sociale vers les champs personnel et matériel

Il s'agit ici d'œuvrer à l'amélioration de la couverture aussi bien dans le champ personnel que matériel.

L'amélioration de la couverture en matière du champ personnel consistera à garantir l'accès à la sécurité sociale à la majeure partie des Camerounais (plus de 90%). Elle se fera par : (i) l'amélioration de la qualité des emplois (ii) l'allègement des systèmes de couverture sociale; (iii) la stabilisation des revenus des populations concernées (iv) l'établissement de manière claire du mécanisme de recouvrement; (vi) la structuration des secteurs informel, agricole et de la population paysanne ; (vii) l'amélioration du cadre juridique.

Par ailleurs, pour revêtir réellement le statut de sécurité sociale, le système camerounais de protection sociale doit être élargi sur le champ matériel et personnel.

Sur le plan matériel, les branches couvertes doivent être étendues avec la création des branches d'assurance maladie de base et de la branche chômage et à l'amélioration du cadre juridique pour l'accroissement des assurances complémentaires.

Par rapport à la branche d'assurance maladie de base, sa mise en place sera effective par : (i) l'élaboration d'un cadre juridique adéquat ; (ii) la gestion flexible et peu complexe qui permette de prendre en charge diverses maladies ; (iii) la réduction des coûts de la branche par l'amélioration des revenus des populations et la subvention des soins de santé ; (iv) l'offre des soins adéquate.

Quant à la branche d'assurance chômage, elle sera mise progressivement en œuvre à travers: (i) l'élaboration d'un cadre législatif et institutionnel adéquat ; (ii) le lancement des études sur la branche chômage et leur mise à jour régulière.

Sur le plan personnel, la protection sociale sera étendue aux catégories socioéconomiques encore en marge du système, en l'occurrence : (i) les opérateurs de l'économie informelle ; (ii)

les populations rurales ; (iii) les professions libérales (iv) les commerçants ; (vi) les travailleurs indépendants non-salariés et non actifs ; (vii) les chômeurs ; et (viii) et les indigents, à travers la mise en place d'un cadre législatif favorable à la création des mutuelles ou coopérative de sécurité sociales.

Promouvoir le travail décent dans tous les secteurs d'activités

En plus de l'amélioration de la protection sociale et de la sécurité sociale, les orientations politiques du Gouvernement assignent au secteur des services sociaux la création d'emplois décents. La responsabilité du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale est non seulement de préserver ces postes de travail par la mise en place des mécanismes qui limitent les pertes d'emplois, mais aussi de veiller sur la qualité du travail.

En tant que porteur d'obligations, dans le contexte de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, qui prévoit la création d'emplois décents, le sous-secteur Travail et Sécurité Sociale doit veiller à la promotion de cette dimension mondiale qui vise (i) les principes et droits fondamentaux au travail et les normes internationales du travail; (ii) les possibilités d'emploi et de rémunération; (iii) la protection sociale du travailleur ; (iv) le dialogue social et le tripartisme.

Ces principes visent aussi la prise en compte de la dimension genre dans le travail, c'est-à-dire la défense des intérêts des travailleurs vulnérables tels que les travailleurs ayant un handicap de tout genre, les travailleurs vivant avec le VIH et Sida (TVVS), les femmes et les enfants, et cela sans distinction du type d'économie (formelle ou informelle), ni du type d'emploi, ni du lieu de travail. La création d'emplois décents prescrite par le DSCE commande que soit mise en place une stratégie de lutte contre toutes les formes de vulnérabilité et de protection des postes de travail.

L'atteinte de l'objectif de généralisation du travail décent dans tous les secteurs d'activité passera par le renforcement de la fonction protection du travail. Ce renforcement devrait aller vers trois principales directions : l'amélioration du cadre institutionnel et juridique, l'amélioration du climat social et le renforcement du système de protection du travailleur contre les risques professionnels.

L'amélioration du cadre institutionnel et juridique par :

- l'élaboration d'une politique nationale du travail efficace ;
- l'application suffisante des normes liées aux conditions de travail à travers entre autres le respect des droits des travailleurs et le contrôle suffisant de l'application de la réglementation ;
- la redynamisation de l'Inspection du Travail ;
- l'adaptation de la législation du travail au contexte économique et social.

L'amélioration du climat social à travers des relations professionnelles sereines sous-

tendues par :

- des mouvements syndicaux et organisations patronales forts avec des actions comme la représentativité syndicale adéquate par rapport aux normes internationales et le respect de la pratique syndicale ;
- la promotion suffisante du dialogue social concrétisée par : (i) le respect du quota des organisations syndicales au sein des organes consultatifs ; (ii) l'efficacité d'un mécanisme de promotion du dialogue social ; (iii) la forte sensibilisation des travailleurs et employeurs sur l'importance du rôle du délégué du personnel ;
- une forte structuration du secteur informel et du secteur agricole.

Le renforcement de la protection du travailleur par:

la mise en adéquation du cadre normatif du travail pour la sécurité juridique du milieu du travail qui se fera par : (i) la mise en place d'un dispositif solide de promotion des principes de santé et sécurité au travail ; (ii) les structures techniques d'évaluation des conditions de travail ; (iii) le contrôle suffisant de l'application des lois et des règlements par les inspecteurs et contrôleurs (iv) l'adéquation de la législation et réglementation appliquées (v) l'acquisition des moyens logistiques suffisants; (vi) la mise en place d'un centre de documentation.

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

5.1. CADRE STRATEGIQUE DES PROGRAMMES

L'analyse de l'état des lieux et diagnostic du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale, révèle deux principales composantes et thématiques du domaine. Il s'agit du **travail** et de la **sécurité sociale**. Cette analyse a permis de relever principalement les problèmes ci-après :

a) Problèmes relatifs au travail

Sur le plan national, **le travail**, domaine de compétence de MINTSS rencontre plusieurs difficultés qui peuvent se résumer en un problème central : **déficit du travail décent**, causé par :

- Les mauvaises conditions de travail et la faible rémunération des travailleurs ;
- l'illisibilité de la politique nationale du travail ;
- la faible protection sociale des travailleurs ;
- les relations professionnelles peu sereines.

Le diagnostic du sous-secteur travail et sécurité sociale a fait ressortir les dysfonctionnements dans les deux domaines qui se traduisent par le déficit de couverture en matière de sécurité

sociale et en matière du travail décent. Cette situation a de nombreux effets sur les parties prenantes parmi lesquels la baisse de rendement des travailleurs, la baisse de la productivité des entreprises, la vulnérabilité des populations qui peuvent à terme perturber la paix sociale à travers le sentiment d'injustice, source de risque de troubles sociaux.

b) Problèmes relatifs à la sécurité sociale

Le système de sécurité sociale camerounais est caractérisé par un problème principal, **l'insuffisance de la couverture en matière de sécurité sociale** résultant de ***l'inadéquation du système de sécurité sociale***. Cette limite est causée par :

- une insuffisance de la couverture en matière de champ matériel et personnel;
- une opacité dans la gestion des régimes existants ;
- des disparités dans les modes de gestion ;
- une faiblesse du dispositif institutionnel et législatif, et des systèmes d'information.

Ces limites proviennent de la faiblesse des plateaux techniques, de l'insuffisance de formation des personnels paramédicaux, de la lourdeur des procédures et de la longueur des délais de traitement, de la limitation des types de prestations offertes ainsi que des disparités des taux de prestations entre les différents régimes.

5.1.1- CHOIX STRATEGIQUES FORMULES PAR LE SOUS- SECTEUR

a) Les objectifs stratégiques

Au regard du diagnostic, des orientations contenues dans la vision nationale à long terme 2035, des objectifs assignés au secteur des services sociaux et des ambitions du domaine, le sous-secteur Travail et Sécurité Sociale comporte deux objectifs principaux :

- Améliorer la protection du travail dans le cadre du travail décent ;
- Promouvoir une sécurité sociale de qualité pour tous.

La mise en œuvre de ces objectifs a conduit à la déclinaison des axes stratégiques ci-après :

- ***l'amélioration du système existant et extension de la couverture sociale vers les champs personnel et matériel non couverts ;***
- ***le renforcement de la fonction protection du travail ;***
- ***l'amélioration de la gouvernance du sous-secteur.***

La mise en œuvre de ces axes stratégiques s'adossera sur trois programmes, à savoir :

1. Promotion de la sécurité sociale pour le plus grand nombre ;
2. Amélioration de la protection du travail ;
3. Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur.

Tableau 18 : Ancrage de la stratégie du sous-secteur Travail et

Sécurité Sociale sur la Vision Nationale et le DCSE

<i>Objectif global de la vision nationale</i>	<i>Objectif général de la vision nationale</i>	<i>Objectif spécifique de la vision nationale</i>	<i>Objectif sectoriel</i>	<i>Objectifs sous sectoriels</i>	<i>Sous-objectifs sous-sectoriels</i>
Devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035	Réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable	Améliorer la protection et la sécurité sociales	Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs	1. Sécurité sociale Promouvoir une sécurité sociale de qualité pour tous	1. Améliorer la couverture et le fonctionnement du système de sécurité sociale en vigueur au Cameroun
				2. Travail Promouvoir le travail décent dans tous les secteurs d'activités	2. Renforcer la protection sociale des travailleurs en milieu de travail
					3. Améliorer la gouvernance et l'appui institutionnel des ressources du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale

5.1.1- DECLINAISON DES PROGRAMMES EN ACTIONS

La distribution de ces programmes et leurs déclinaisons en actions sont organisées dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU 19 : DECLINAISON DES PROGRAMMES ET ACTIONS

AXES	PROGRAMMES	ACTIONS
AXE 1 : Amélioration du système existant et extension de la couverture sociale vers les champs personnel et matériel non couverts	Programme 1 : Promotion de la sécurité sociale pour le plus grand nombre	1. Renforcement du système de sécurité sociale des travailleurs
		2. Elargissement de la sécurité sociale aux champs matériel et personnel non couverts
AXE 2 : Renforcement de la fonction travail	Programme 2 : Amélioration de la protection du travail	3. Promotion des principes de santé et de sécurité en milieu de travail
		4. Suivi du climat social
		5. Elaboration de la Politique Nationale du Travail
		6. Promotion de l'application des normes nationales et internationales du travail
		7. Redynamisation de l'Inspection du Travail
AXE 3 : Amélioration de la gouvernance du sous-secteur	Programme 3 : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur travail et Sécurité Sociale	1. Coordination et suivi des activités des services du ministère de Travail et de la Sécurité Sociales
		2. Etudes stratégiques et planification au Ministère du Travail et de la Sécurité sociale

		3. Gestion financière budgétaire au ministère du Travail et de la Sécurité sociale
		4. Développement du système d'information statistique au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
		5. Amélioration de cadre du travail au ministère et de la sécurité sociale
		6. Développement du des ressources humaines
		7. Développement des TIC au ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
		8. Contrôle et audit interne au ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
		9. Conseil juridique au ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
		10. Communication et relation publique au ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
		11. Gestion des ressources documentaires au ministère du Travail et de la Sécurité Sociale

5.2. CADRE STRATEGIQUE DES PROGRAMMES

La mise en œuvre des programmes du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale va engager quatre niveaux de coordination : la coordination politique, la coordination administrative, la coordination technique et la coordination opérationnelle.

5.2.1. La coordination politique

La coordination politique est assurée par Monsieur le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale. Ordonnateur principal du budget, il valide le cadre stratégique et budgétaire des programmes, en désigne les coordonnateurs, signe les arrêtés de virements de crédits au sein des divers programmes, le cas échéant.

5.2.2. La coordination administrative

La coordination administrative des programmes quant à elle relève du ressort du Secrétaire du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, en sa qualité de Chef de l'Administration et de Président du Comité de Planification, Programmation, Budgétisation et de Suivi-Evaluation (PPBS) du Ministère. A ce titre, il coordonne l'élaboration des programmes et préside toutes les réunions inhérentes à tout le processus.

5.2.3. La coordination technique

La coordination technique est assurée par les coordonnateurs des programmes chargés, chacun en ce qui le concerne, de la mise en œuvre de ceux-ci. A ce effet, ils ont la responsabilité de :

- coordonner l'élaboration de leur programme ;
- formuler la stratégie du programme ;
- arbitrer le contenu du programme ;
- rendre compte de la performance globale du programme.

5.2.4. La coordination opérationnelle

La coordination opérationnelle quant à elle est portée par les coordonnateurs des actions aidés en cela par les différents intervenants dans le domaine de ladite action. A ce titre, il leur incombe :

- d'identifier les activités et les tâches à mettre en œuvre dans le cadre de l'action ;
- d'évaluer le coût de l'action ;
- de programmer l'exécution physique et financière des activités et des tâches ;
- de suivre l'exécution desdites activités et tâches.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 541

PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SECURITE SOCIALE DES TRAVAILLEURS	Améliorer le niveau et la qualité des prestations sociales du secteur public et privé	Nombre de structures gérant le régime privé de sécurité sociale réformées	0	1	RAPPORT MINTSS
			Nombre de structures gérant le régime du secteur public créées	0	1	rapport d'activité du MINTSS
02	ELARGISSEMENT DE LA SECURITE SOCIALE AUX CHAMPS MATERIEL ET PERSONNEL NON COUVERTS	Intégrer au moins 30 % des couches socioprofessionnelles non encore prises en compte dans l'actuel système de sécurité sociale	Nombre d'organismes de gestion de l'assurance maladie fonctionnels	0	1	RAPPORT MINTSS
			Nombre de population active intégrée dans le système de sécurité sociale existant	3 299 037	4 851 525	rapport d'activité MINTSS

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 542

AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	PROMOTION DES PRINCIPES DE SANTE ET DE SECURITE EN MILIEU DE TRAVAIL	Améliorer le dispositif des principes de santé et sécurité en milieu de travail	Nombre d'entreprises assujetties ayant 01 CHS fonctionnel	500	1 500	Rapport MINTSS
			nombre d'entreprises respectant les normes de santé et sécurité au travail	21 560	24 500	rapport d'activité
02	SUIVI DU CLIMAT SOCIAL	Promouvoir le dialogue tripartite par un appui aux partenaires sociaux	Nombre de différends du travail	9 000	5 700	Rapport MINTSS
			Nombre de licenciements	2 000	1 700	rapport MINTSS
03	POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL	Donner plus de visibilité aux actions de sous-secteur travail et sécurité Sociale	Nombre de Document de la Politique Nationale du Travail élaborés et validés disponibles	1	21 000	Rapport MINTSS
04	PROMOTION ET APPLICATION DES NORMES DU TRAVAIL	promouvoir et faire appliquer les engagements internationaux et la législation du Cameroun	Proportion de conventions internationales du travail ratifiées par le Cameroun	29	37	Rapport MINTSS
			Nombre d'enfants victimes de traite	1 800	1 000	
05	REDYNAMISATION DE L'INSPECTION DU TRAVAIL	Moderniser et rendre plus efficace l'Inspection du Travail	Ratio inspecteur/Entreprise	0	0	Rapport MINTSS
			Ratio inspecteur du travail/kit d'équipement (véhicule-ordinateur)	0,12	0,17	rapport MINTSS

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 543

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques	Nombre d'études d'envergure nationale réalisées	0	1	rapport d'activités MINTSS
			Nombre de notes de conjoncture produites par an	0	2	Rapport d'activités MINTSS
02	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	Accroître qualitativement les ressources humaines	Nombre de personnels formés	50	65	- Rapport d'activités du MINTSS
			Proportion de budget alloué et effectivement utilisé pour la formation	45	70	- Rapport d'activités du MINTSS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

03	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	Doter les services des infrastructures et des équipements adéquats	proportion des unités administratives exerçant dans leurs propres locaux, bâtiments	65	76	Rapport d'activités MINTSS
			proportions des locaux du sous-secteur ne nécessitant pas une réhabilitation	15	40	Rapport d'activités MINTSS
04	ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANIFICATION DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense du sous-secteur Travail et sécurité Sociale	Nombre de documents produits dans le cadre des activités de la chaîne PPBS	4	6	Rapport MINTSS et rapports d'études
05	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALES	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du ministère du travail et de la Sécurité Sociale	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au ministère du Travail et de la sécurité Sociale	70	90	- Rapport d'activités du MINTSS
06	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	Améliorer la gestion des ressources documentaires au ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	proportion de documents numérisés	0	40	rapport d'activités MINTSS
07	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	Optimiser les échanges entre différentes structures du ministère au ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique	10	30	Rapport d'activités MINTSS
08	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	Proportion d'objectifs planifiés et réalisés dans la feuille de route ministérielle	70	85	Rapport d'activités du MINTSS
09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	Veiller au respect des droits et règlements au ministère du Travail et de La Sécurité Sociale.	Proportion de projets de texte élaborés dans les délais	20	35	Rapport d'activité MINTSS
10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	Accroître la visibilité des actions menées au ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	proportion d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	70	85	Rapport d'activité du MINTSS
11	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINTSS	Assurer une bonne exécution financière des programmes au MINTSS	Documents budgétaires et financières produits annuellement dans les délais	0	0	Rapport d'activités du MINTSS

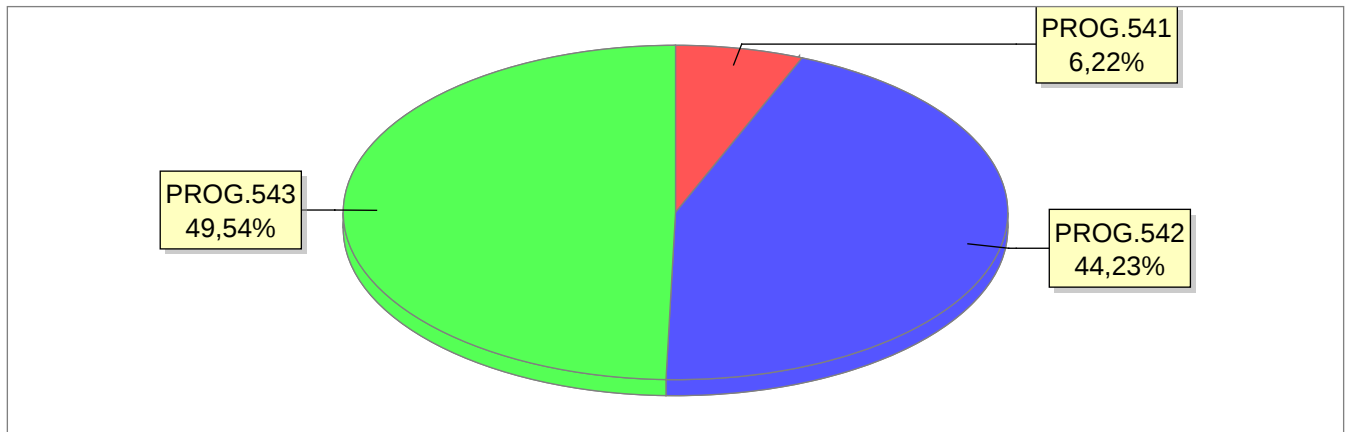
DEUXIEME PARTIE

CONTENU DES PROGRAMMES

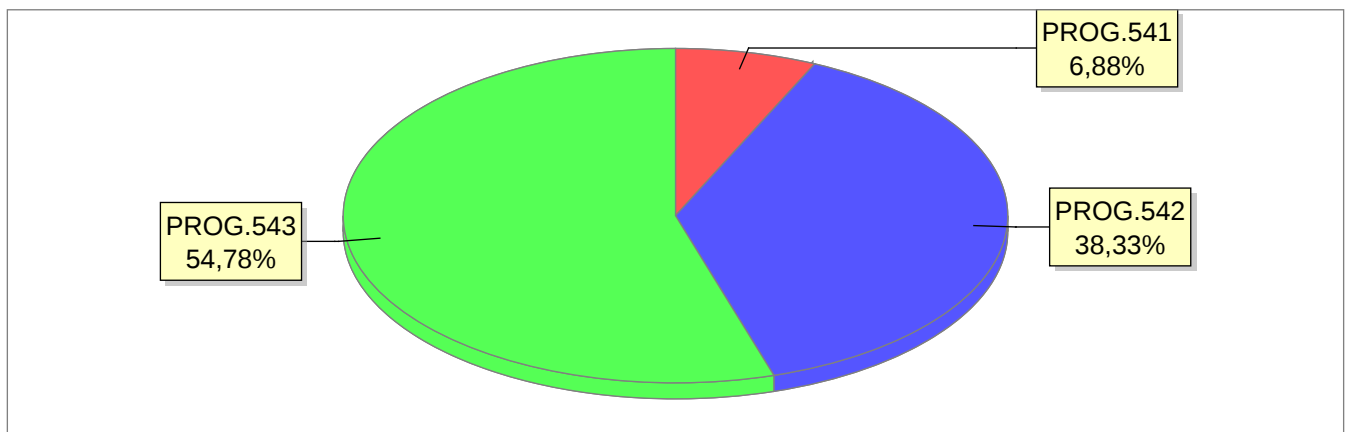
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
541	PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE	231 814 000	231 814 000	87 000 000	87 000 000	318 814 000	318 814 000
542	AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL	1 406 386 000	1 406 386 000	859 200 000	369 200 000	2 265 586 000	1 775 586 000
543	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	2 243 800 000	2 243 800 000	293 800 000	293 800 000	2 537 600 000	2 537 600 000
TOTAL		3 882 000 000	3 882 000 000	1 240 000 000	750 000 000	5 122 000 000	4 632 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 541

PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR
LE PLUS GRAND NOMBRE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mme FONKWA DJUIKAM Epse BOUBA Germique Cécile
DIRECTEUR DE LA SECURITE SOCIALE

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme répond aux exigences du contexte socio-économique national marqué non seulement par la précarité du plus grand nombre et le développement du secteur informel, mais également par le développement dans un environnement juridique lacunaire, d'initiatives non gouvernementales en matière de sécurité sociale. Ce développement lui-même s'explique par les insuffisances du système de sécurité sociale existant qui exclut la majeure partie de la population active camerounaise (90%). L'intégration des couches en marge de l'actuel système constitue, par conséquent le défi majeur de ce programme.

Tout en consolidant les acquis, il s'agit de réorganiser structurellement la gestion des régimes de sécurité sociale existants d'une part, et d'élargir le champ d'application matériel, personnel et professionnel de la sécurité sociale au plus grand nombre d'autre part. Ces catégories sont notamment : les opérateurs du secteur informel, les paysans, les travailleurs domestiques, les travailleurs des professions libérales et les travailleurs indépendants. Il est également question de donner la possibilité aux travailleurs engagés dans le cadre de la promotion de l'approche à Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO) d'accéder au système.

Le choix de la dimension qualité répond aux exigences conventionnelles internationales et à l'impératif de bonne gouvernance dans la gestion du système. En effet, la norme 102 de l'OIT prévoit neuf (09) branches en matière de sécurité sociale. Il s'agit donc pour le Cameroun de passer de 7 branches actuellement couvertes à 8 branches. Ceci revient à implémenter la branche d'assurance maladie.

Les autres apports qualitatifs reposent sur la volonté du Gouvernement de relever le niveau résiduel des prestations actuellement servies dans le régime privé pour les arrimer à l'évolution du contexte socioéconomique.

Le même saut qualitatif est envisagé dans la gestion du régime de la Fonction Publique sur deux plans. Sur le plan managérial, le Gouvernement entend confier la gestion de ce régime à un organisme spécifique qui est à créer. Sur un plan technique, il sera question de mettre un terme aux disparités dans les modes de gestion en harmonisant certains paramètres déterminants tels que :

- (i) l'âge de départ à la retraite ;
- (ii) les règles de constitution, d'acquisition et de liquidation des droits ;
- (iii) les taux de cotisation ;
- (iv) le traitement des bénéficiaires indépendamment de leur statut. Il s'agira aussi de rompre le déséquilibre entre le niveau de cotisations et celui des prestations.

Le dernier aspect justifiant le saut qualitatif du nouveau système concerne l'extension du champ personnel, notamment l'intégration de toutes les couches sociales dans le système.

En somme, les mesures suivantes permettront de mettre en oeuvre la volonté politique traduite à travers ce programme :

- la consolidation et l'amélioration du système de sécurité sociale des travailleurs existant ;
- l'extension du système de sécurité sociale vers de nouveaux champs matériels, personnels et professionnels.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la couverture et le fonctionnement du système de sécurité sociale en vigueur au Cameroun

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion de la population active intégrée dans le système de sécurité sociale	%	2014	13	2016	25

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SECURITE SOCIALE DES TRAVAILLEURS

ACTION 02: ELARGISSEMENT DE LA SECURITE SOCIALE AUX CHAMPS MATERIEL ET PERSONNEL NON COUVERTS

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La réforme du système de sécurité sociale en vigueur au Cameroun vise à combler le gap en matière du champ matériel, en passant au niveau minimal de 7+1. Ceci revient à implémenter la branche d'assurance maladie.

Par ailleurs, dans la gestion du régime de la Fonction Publique, il est envisagé sur deux plans. Sur le plan managérial, le Gouvernement entend confier la gestion de ce régime à un organisme spécifique qui est à créer.

Après plusieurs études destinées à préciser les mécanismes de l'extension du champ personnel, il sera alors question d'intégrer toutes les couches sociales dans le système.

Il s'agit donc, en général, de :

- l'amélioration de la gestion des deux régimes public et privé ;
- l'insertion du restant de 90% de la population active à couvrir dans le système de sécurité sociale.

C'est pourquoi deux actions seront nécessaires, à savoir :

1. le renforcement du système de sécurité sociale des travailleurs ;
2. l'élargissement de la sécurité sociale aux champs matériel et

personnel non couverts.

La mise en oeuvre de ces actions passera par la conduite de sept activités :

1. Réforme des régimes de Sécurité Sociale du Secteur Public ;
2. Réforme des régimes de Sécurité Sociale du Secteur Privé ;
3. Promotion de la coopération technique en matière de sécurité sociale ;
4. Instauration de la couverture du risque maladie ;
5. Promotion de la mutualité en matière de sécurité sociale ;
6. Extension du régime de sécurité sociale aux travailleurs non pris en compte par le système (opérateurs de l'économie informelle ; travailleurs domestiques ; travailleurs des professions libérales ; commerçants travailleurs indépendants) ;
7. Extension de la couverture sociale aux populations rurales.

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SECURITE SOCIALE DES TRAVAILLEURS

La réforme de la sécurité sociale se situe dans un cadre stratégique global balisé par l'Etat et s'opérationnalise dans l'espace et dans le temps dans une trame méthodologique précise. Afin de rechercher des voies et moyens de le rendre performant et proche des standards internationaux, l'Etat se propose d'accroître la performance, la solvabilité, la fiabilité et la pérennité des deux régimes actuellement en vigueur au Cameroun, à savoir, le régime du privé géré par la CNPS, et le régime de la Fonction Publique.

La réforme du régime de la Fonction Publique se justifie par un certain nombre de dysfonctionnements aussi bien sur le plan structurel et de l'équilibre financier que sur le plan de la gouvernance. En clair, il est question de rendre plus efficace et plus efficiente la gestion du régime des fonctionnaires de façon à optimiser la couverture de tous les personnels de l'Etat ainsi que leurs ayants-droit.

Quant au régime du secteur privé, cette action permettra d'améliorer le niveau des prestations servies, ainsi que la gouvernance au niveau de la gestion technique, administrative et financière de la CNPS.

OBJECTIF 1. Améliorer le niveau et la qualité des prestations sociales du secteur public et privé

PROGRAMME 541 - PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de structures gérant le régime privé de sécurité sociale réformées	nb	2014	0	2017	1
2	Nombre de structures gérant le régime du secteur public créées	nb	2014	0	2017	1

ACTION 02

ELARGISSEMENT DE LA SECURITE SOCIALE AUX CHAMPS MATERIEL ET PERSONNEL NON COUVERTS

Parmi les attentes des populations camerounaises de la réforme du système de sécurité sociale engagée par les pouvoirs publics depuis 1999, l'instauration d'un régime d'assurance maladie de base occupe une place de choix. En effet, fragilisées par la crise économique qui a frappé le Cameroun depuis les années 80, qui a conduit à la suppression de la gratuité des soins hospitaliers, les populations ont vu leurs faibles revenus lourdement compromis par les dépenses familiales liées à la santé.

Face à cette situation, les Camerounais ont opté pour des systèmes palliatifs qui leur ont permis tant bien que mal de répondre au coût très onéreux de la prise en charge de l'état morbide.

Par ailleurs, bien que la notion de chômage reste très complexe pour l'économie camerounaise, l'inexistence d'une assurance consacrée à la question contribue à maintenir une bonne partie de citoyens dans la précarité. Il importait donc que les pouvoirs publics se penchent sur cette question.

L'objectif final de la réforme du système de sécurité sociale engagée par les pouvoirs publics depuis 1999 est d'arriver à couvrir le reste des 90 % des populations encore en marge dudit système. La réalisation de cet objectif contribuera fortement à la réduction de la précarité dans laquelle vivent une bonne partie des Camerounais.

Il s'agit là d'un saut qualitatif que le nouveau système effectuerait au travers de l'extension du champ personnel, notamment l'intégration de toutes les couches sociales et professionnelles encore non prises en compte, en l'occurrence :

- les opérateurs du secteur informel ;
- les travailleurs domestiques ;
- les travailleurs des professions libérales ;
- les commerçants ;
- les travailleurs indépendants ;
- les populations rurales.

OBJECTIF 1. Intégrer au moins 30 % des couches socioprofessionnelles non encore prises en compte dans l'actuel système de sécurité sociale

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'organismes de gestion de l'assurance maladie fonctionnels	nb	2014	0	2017	1
2	Nombre de population active intégrée dans le système de sécurité sociale existant	nb	2014	3 299 037	2017	4 851 525

■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SECURITE SOCIALE DES TRAVAILLEURS	148 600 000	148 600 000	52 000 000	52 000 000	200 600 000	200 600 000
02	ELARGISSEMENT DE LA SECURITE SOCIALE AUX CHAMPS MATERIEL ET PERSONNEL NON COUVERTS	83 214 000	83 214 000	35 000 000	35 000 000	118 214 000	118 214 000
TOTAL		231 814 000	231 814 000	87 000 000	87 000 000	318 814 000	318 814 000

7. PROGRAMME 542

AMELIORATION DE LA PROTECTION DU
TRAVAIL

RESPONSABLE DU PROGRAMME

YAPELE Raymond

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans le contexte de développement des infrastructures et de la modernisation de l'appareil de production, plusieurs grands chantiers industriels, miniers et d'infrastructures, ainsi que divers pôles de développement ont été identifiés sur l'ensemble du territoire national. Ces différents chantiers vont constituer des viviers indéniables en matière de risques professionnels (Maladies Professionnelles et Accidents de Travail).

En cohérence avec la création d'emplois décents et de la recherche de la croissance prescrites par le DSCE, le sous-secteur Travail et Sécurité Sociale s'engage à contribuer à l'amélioration de la productivité des entreprises en améliorant le rendement du travailleur. Ceci passe par l'amélioration de sa protection sociale. Aussi, le MINTSS s'engage par ce programme à :

- renforcer la protection du travailleur ;
- améliorer le climat social ;
- promouvoir de bonnes relations professionnelles ;
- améliorer le cadre institutionnel et juridique ;
- promouvoir et appliquer les normes internationales du travail.

Il s'agira dans ce programme de promouvoir les principes de santé et de sécurité au travail, ainsi que ceux d'humanisation et du bien-être en milieu professionnel. Pour ce faire, le programme préconise : (i) la création de structures techniques d'évaluation des conditions de travail ; (ii) le contrôle suffisant de l'application des lois et des règlements par les inspecteurs et contrôleurs du travail ; (iii) l'adéquation entre la législation et la réglementation appliquées et le contexte socio-économique ; (iv) la dotation en moyens logistiques suffisants ; (v) l'opérationnalisation d'un Centre de Documentation ; (vi) la mise en place d'un cadre favorisant l'émergence de la pratique de la Médecine du Travail.

Le renforcement des capacités institutionnelles et juridiques permettra de mettre l'accent sur la réduction de la vulnérabilité du travailleur en milieu professionnel. Ceci passe notamment par : (i) la promotion de l'application des normes nationales et internationales du travail ; (ii) la redynamisation de l'Inspection du Travail.

La promotion des normes internationales du travail comprend : la soumission des instruments (Conventions et Recommandations) adoptés par l'OIT aux autorités nationales compétentes (exécutif et législatif), la ratification des conventions internationales, leur application effective dans les entreprises, la rédaction des rapports sur l'application de ces instruments et leur internalisation dans l'arsenal juridique. Il s'agit également de prendre effectivement part aux réunions statutaires en matière de travail et de faire entendre la voix du Cameroun au sein des organisations en charge des questions de travail et de sécurité sociale. A cet effet, le MINTSS entend mettre sur pied un cadre de réflexion chargé de la préparation de la contribution du Cameroun aux rencontres internationales, du suivi-évaluation de la mise en oeuvre des engagements pris au niveau national, régional et international.

L'Inspection du Travail ayant la charge du suivi de l'application de cette législation, il convient de la

redynamiser pour la sortir de l'état de dégradation et d'inefficacité dans lequel elle se trouve aujourd'hui.

Par ailleurs, l'un des piliers du processus d'amélioration du climat des affaires est la redynamisation des institutions du dialogue social. Il s'agit notamment de la Commission Nationale Consultative du Travail (CNCT), la Commission Nationale de Santé et de Sécurité au Travail (CNSST) et leurs organes permanents. En outre, il convient de renforcer le dialogue social tripartite ainsi que la négociation collective (Conventions Collectives de travail). En effet, le dialogue social constitue une condition essentielle pour la stabilité socioéconomique.

Enfin, il s'agit dans ce programme de renforcer la capacité de l'ensemble des partenaires sociaux en mettant à leur disposition un Centre d'information et de formation.

— OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 renforcer la protection sociale des travailleurs en milieu professionnel

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion d'entreprises appliquant les principes du travail décent	nb	2014	22	2016	25

— RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PROMOTION DES PRINCIPES DE SANTE ET DE SECURITE EN MILIEU DE TRAVAIL
- ACTION 02:** SUIVI DU CLIMAT SOCIAL
- ACTION 03:** POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL
- ACTION 04:** PROMOTION ET APPLICATION DES NORMES DU TRAVAIL
- ACTION 05:** REDYNAMISATION DE L'INSPECTION DU TRAVAIL

— 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La protection du travail implique non seulement la protection du poste de travail, mais aussi la promotion de deux principes fondamentaux du travail décent (normes internationales du travail et dialogue social). Ces principes font appel à l'application des normes visant à assurer la santé, la sécurité, le bien-être et la protection des droits des travailleurs dans tous les secteurs et branches d'activités.

La stratégie de ce programme repose ainsi sur la conduite de cinq actions majeures, à savoir :

1. le renforcement du dispositif de promotion des principes de santé, de sécurité et de bien-être au travail ;
2. le renforcement du dialogue social avec les partenaires sociaux;
3. l'élaboration de la Politique Nationale du Travail;
4. la promotion et l'application des normes internationales du Travail ;
5. la redynamisation de l'Inspection du Travail dans un contexte de densification des activités économiques ;

6. renforcement du système d'information et de production de statistiques en matière de travail et de sécurité sociale.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PROMOTION DES PRINCIPES DE SANTE ET DE SECURITE EN MILIEU DE TRAVAIL

Cette action préconise la prévention des risques professionnels à travers la sensibilisation, la promotion, la vulgarisation et le contrôle de l'application des normes en matière de santé et sécurité au travail. Il s'agit spécifiquement de produire et de vulgariser la cartographie nationale des risques professionnels, le guide de l'humanisation et du bien-être au travail en vue d'un meilleur suivi de la protection des travailleurs contre ces risques. Par ailleurs, la création des centres d'excellence et l'installation des Comités d'hygiène et de sécurité dans les entreprises permettent d'opérationnaliser cette vision. Pour une plus grande efficacité, le MINTSS accordera au cours de cette période des certifications et des awards aux entreprises respectant les mesures de santé et de sécurité au travail. La mise en oeuvre du cadre d'orientation de lutte contre le VIH et le Sida dans le monde du travail, récemment élaboré par le MINTSS avec l'appui du BIT, du CNLS et des partenaires sociaux (employeurs et travailleurs), constitue un challenge dans ce domaine. Pour le relever, le MINTSS s'est engagé à mettre en oeuvre l'initiative VCT@Work qui vise à faire dépister volontairement et de manière confidentielle cinq millions (5 000 000) de travailleurs dans le monde dont cinquante mille (50 000) travailleurs environ au Cameroun d'ici 2015.

OBJECTIF 1. Améliorer le dispositif des principes de santé et sécurité en milieu de travail

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'entreprises assujetties ayant 01 CHS fonctionnel	nb	2014	500	2016	1 500
2	nombre d'entreprises respectant les normes de santé et sécurité au travail	nb	2014	21 560	2016	24 500

ACTION 02

SUIVI DU CLIMAT SOCIAL

This action addresses issues relating to strengthening social dialogue institutions, peace keeping within companies, developing and implementing national labour standards as well as managing labour medals. At such, the labour and social security sub-sector intends to carry out a certain number of activities, including establishing a network of all structures involved in the day-to-day monitoring of the social climate within companies, reviewing the Labour Code, operationalising the Projet for the Support to Social Dialogue (known by its French acronym as PAPDS), negotiating and following up the enforcement of Collective Agreements. In connection with the PAPDS, a structural support shall be provided to workers' organisations by developing modules aimed at building capacities of their members and by constructing an Information and Training Center.

OBJECTIF 1. Promouvoir le dialogue tripartite par un appui aux partenaires sociaux

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de licenciements	nb	2014	2 000	2016	1 700
2	Nombre de différends du travail	nb	2014	9 000	2016	5 700

ACTION 03**POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL**

Cette action vise à doter le Sous-secteur Travail et Sécurité Sociale d'un document de vision. En effet, l'état des lieux et le diagnostic du domaine a montré que ses performances étaient lourdement affectées par l'absence d'une cohésion et d'une synergie d'actions. Cette faiblesse découle d'une déficience de leadership institutionnel. Celui-ci ne peut être valablement assumé qu'au travers d'un outil cadre de référence et d'orientation qui obligerait tous les acteurs à prendre conscience de la nécessité d'un agir ensemble à l'effet de faire de la promotion du travail décent une réalité.

A ce jour, contrairement aux autres domaines, le sous-secteur travail et sécurité sociale ne dispose d'aucune politique pouvant lui servir de boussole dans la prise de décisions et la mise en oeuvre des actions. L'élaboration d'un Document de Politique Nationale du Travail revêt ainsi toute son importance. Son élaboration constitue d'ailleurs une recommandation des acteurs du domaine du travail réunis à Douala du 05 au 07 août 2010 lors du "séminaire-atelier sur la méthodologie d'élaboration de la politique nationale du travail (PNT) organisé par le CRADAT et le BIT". La mise en oeuvre de cette action répond donc à cette demande.

OBJECTIF 1. Donner plus de visibilité aux actions de sous-secteur travail et sécurité Sociale

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de Document de la Politique Nationale du Travail élaborés et validés disponibles	nb	2014	1	2016	21 000

ACTION 04**PROMOTION ET APPLICATION DES NORMES DU TRAVAIL**

L'application des normes internationales du travail est le pilier fondamental de la promotion du travail décent. Ces normes touchent en effet aux droits fondamentaux de l'homme au travail : (i) liberté syndicale et négociation collective, (ii) élimination du travail forcé, (iii) discrimination en matière d'emploi et de profession, (iv) lutte contre le travail des enfants. C'est pourquoi le MINTSS s'engage à redynamiser et/ou s'approprier les projets WACAP-LUTRENA (lutte contre la traite et le trafic des enfants dans les plantations de cacao et l'agriculture commerciale et même l'exploitation sexuelle des enfants dans le travail domestique) et PAMODEC (mise en uvre des droits fondamentaux au travail), et à prendre une part active aux réunions statutaires régionales et internationales : Conférence Internationale du Travail (CIT), Commission du Travail et des Affaires Sociales (CTAS) de l'UA, Centre Régional Africain d'Administration du Travail (CRADAT), Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES). Cette participation s'inscrit en droite ligne de la diplomatie de présence prônée par le Chef de l'Etat, et répond au respect des engagements pris par le Cameroun auprès de ces organisations

internationales, de même qu'elle permet à notre pays d'apporter sa contribution à l'amélioration des conditions de travail et à l'augmentation de la productivité des entreprises. Pour ce faire, le Cameroun, à travers le MINTSS, doit s'acquitter à bonne date de ses contributions.

OBJECTIF 1. promouvoir et faire appliquer les engagements internationaux et la législation du Cameroun

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'enfants victimes de traite	nb	2014	1 800	2016	1 000
2	Proportion de conventions internationales du travail ratifiées par le Cameroun	%	2014	29	2016	37

ACTION 05

REDYNAMISATION DE L'INSPECTION DU TRAVAIL

Les missions dévolues à l'Inspection du Travail selon la Convention N°81 de l'OIT ratifiée par le Cameroun sont le conseil et le contrôle de l'application de la législation et de la réglementation en matière de travail. Or à l'état actuel, cette institution est confrontée à des difficultés de plusieurs ordres : insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines, absence de moyens logistiques et matériels. Cette situation rend inefficace son action sur le terrain et la confine pratiquement à la seule résolution des différends de travail.

En dehors de la conciliation qui est une mission ajoutée à l'Inspecteur du Travail relevant du droit coutumier, l'Inspection du Travail doit prévenir les conflits par des conseils appropriés aux partenaires sociaux employeurs et travailleurs sur la meilleure façon d'appliquer les lois et règlements en matière de travail et le contrôle quotidien de l'application des normes du travail dans les entreprises. Par ailleurs, l'absence de moyens de travail relevée supra rend les Inspecteurs du Travail dépendants de la magnanimité des employeurs fragilisant ainsi l'autorité de l'Etat dont ils sont dépositaires.

Dans le contexte de la densification de l'activité économique et de la mise en uvre des grands chantiers, l'Inspection du Travail est plus que jamais interpellée. Afin de la rendre capable de mieux assumer ses responsabilités, le MINTSS entend renforcer ses capacités en ressources humaines, logistiques et matérielles. A cet effet, il est question de conclure un partenariat avec l'ENAM via le MINFOPRA afin d'augmenter le quota de places réservées à l'Administration du Travail et améliorer le ratio nombre d'entreprises/Inspecteurs du Travail. A titre de rappel, ce partenariat est en cours de finalisation avec l'appui du BIT qui a permis la participation des 10 meilleurs élèves de la section Administration du Travail de l'ENAM à une session de formation au Centre International de Formation de l'OIT à Turin, une 2ème vague de 5 élèves quitte le Cameroun le 26 octobre 2013 pour un stage de formation de 15 jours. Cette mesure permettra de rendre plus attrayante de la section Administration du Travail dans cette institution nationale. Par ailleurs, il s'agit de s'arrimer à la Convention n°81 de l'OIT sur l'Inspection du Travail en dotant progressivement les Inspecteurs en matériels roulants et informatiques suffisants.

En outre, les techniques de production évoluant, les Inspecteurs du Travail doivent bénéficier d'un recyclage afin de leur permettre de s'arrimer au nouveau contexte économique et technologique.

OBJECTIF 1. Moderniser et rendre plus efficace l'Inspection du Travail

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Ratio inspecteur/Entreprise	%	2014	0	2016	0
2	Ratio inspecteur du travail/kit d'équipement (véhicule-ordinateur)	-	2014	0,12	2016	0,17

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROMOTION DES PRINCIPES DE SANTE ET DE SECURITE EN MILIEU DE TRAVAIL	530 100 000	530 100 000	10 000 000	10 000 000	540 100 000	540 100 000
02	SUIVI DU CLIMAT SOCIAL	830 686 000	830 686 000	660 000 000	170 000 000	1 490 686 000	1 000 686 000
03	POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL	13 000 000	13 000 000	0	0	13 000 000	13 000 000
04	PROMOTION ET APPLICATION DES NORMES DU TRAVAIL	32 600 000	32 600 000	40 000 000	40 000 000	72 600 000	72 600 000
05	REDYNAMISATION DE L'INSPECTION DU TRAVAIL	0	0	149 200 000	149 200 000	149 200 000	149 200 000
TOTAL		1 406 386 000	1 406 386 000	859 200 000	369 200 000	2 265 586 000	1 775 586 000

8. PROGRAMME 543

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE
SOCIALE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mme NGONO Scholastique (ai)
Sécretaire Général

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme constitue un appui fondamental à la mise en œuvre des activités des programmes opérationnels du Sous-secteur, en tant que pourvoyeur de logistique et de ressources humaines aux structures techniques. Sur le plan institutionnel, il constitue le cadre de pilotage et de gouvernance du Sous-secteur.

Le programme donne les moyens et outils nécessaires au bon fonctionnement des unités en charge de l'exécution des autres programmes. De même, il assure la coordination générale des activités, la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, ainsi que de celle des affaires générales telles que les fêtes et cérémonies, l'action sociale et le contrôle et l'audit interne des services.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des objectifs du sous-secteur	%	2014	70	2016	89

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE
- ACTION 02:** DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE
- ACTION 03:** AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE
- ACTION 04:** ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANIFICATION DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE
- ACTION 05:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALES
- ACTION 06:** GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE
- ACTION 07:** DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE
- ACTION 08:** CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE
- ACTION 09:** CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE
- ACTION 10:** COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE
- ACTION 11:** GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINTSS

8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Ce programme constitue un appui fondamental au développement des activités économiques et industrielles, en tant que cadre logistique d'appui aux structures techniques du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale. Il répond à l'objectif ministériel visant à promouvoir le travail décent dans tous les secteurs d'activité. Améliorer les capacités institutionnelles et juridiques permettra de mettre un point d'honneur sur la mise en place du cadre institutionnel et juridique de réduction de la vulnérabilité du travailleur en milieu du travail.

Ce programme comprend trois dimensions à savoir:

- Le développement des infrastructures et des équipements dans le cadre de la redynamisation de l'Inspection du Travail ;
- L'amélioration du cadre institutionnel ;
- ;
- Le développement du capital humain.

Dans le contexte des mutations économiques et technologiques actuelles et dans le cadre de la promotion du travail décent, le Sous-secteur se doit de veiller à l'application de toutes les normes nationales et internationales adoptées dans son domaine. Pour ce faire il s'agira de donner à l'Administration du Travail, les moyens et les outils adéquats de pilotage de la politique nationale en la matière. Ces moyens peuvent être matériels, techniques, financiers et humains. La dotation des services en personnels compétents en bâtiment et en logistique nécessaire à la mise en uvre efficace de leur mission est un impératif afin que l'administration du travail et de la sécurité sociale s'arrime aux avancées technologiques et économiques.

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Il s'agit dans cette action, d'améliorer l'aptitude et la capacité du Sous-secteur à mettre à la disposition des décideurs, chercheurs et autres utilisateurs des statistiques du travail, des informations fiables susceptibles de servir d'outil d'aide à la décision ou de base documentaire à divers usages. A cet effet, le MINTSS entend poursuivre l'opérationnalisation de l'Observatoire National du Travail. Après la conduite de l'enquête pilote sur la situation de référence en matière des conditions de travail dans trois (3) régions méridionales du Cameroun (Centre, Est et Sud), il est question d'élaborer un guide méthodologique pour l'organisation d'une enquête nationale en collaboration avec l'Institut National de la Statistique. Cet organe du Ministère va assurer également le suivi et l'évaluation des politiques publiques en matière de Travail et Sécurité Sociale, la production et la diffusion courante des statistiques sur le domaine, à travers notamment des notes semestrielles de conjoncture et l'élaboration des rapports

thématiques constitueront les principaux livrables de cette action.

OBJECTIF 1. Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'études d'envergure nationale réalisées	nb	2014	0	2016	1
2 Nombre de notes de conjoncture produites par an	nb	2014	0	2016	2

ACTION 02

DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE

L'insuffisance des ressources humaines en matière d'administration du travail accentuée par le vieillissement des effectifs constitue une tendance lourde pour la qualité de service rendu aux usagers. Pour cette action, il s'agira d'implémenter le plan de formation et de gestion des ressources humaines sur les aspects quantitatif et qualitatif à travers l'octroi d'un certain nombre de bourses et stages de formation, de recyclage et de perfectionnement.

L'amélioration de la qualité de l'offre et des services s'impose donc comme une nécessité qui passe par la construction et la réhabilitation des bâtiments administratifs, de l'acquisition du matériel informatique et enfin, de l'équipement des services centraux et déconcentrés du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, ainsi que du développement et du renforcement des capacités des ressources humaines.

OBJECTIF 1. Accroître qualitativement les ressources humaines

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de personnels formés	nb	2014	50	2016	65
2 Proportion de budget alloué et effectivement utilisé pour la formation	%	2014	45	2016	70

ACTION 03

AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE

Dans le nouveau contexte économique, le sous-secteur travail et sécurité sociale se doit de répondre par une présence plus dense. A cet effet, il est envisagé la création et/ou le renforcement des services déconcentrés y compris dans certains arrondissements sensibles. Il s'agit notamment des unités administratives dans lesquelles le volume de l'activité économique est plus important.

OBJECTIF 1. Doter les services des infrastructures et des équipements adéquats

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	proportion des unités administratives exerçant dans leurs propres locaux, bâtiments	%	2014	65	2016	76
2	proportions des locaux du sous-secteur ne nécessitant pas une réhabilitation	nb	2014	15	2016	40

ACTION 04**ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANIFICATION DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE**

Le Sous-secteur Travail et Sécurité Sociale souffre de l'inexistence d'une stratégie validée du domaine. Certes, un document de travail a été élaboré, mais le périmètre ministériel n'a pas encore soumis ce draft à la validation du MINEPAT. Un PAP consensuel et un CDMT du Sous-secteur élaborés de façon participative lui servent de boussole pour l'élaboration du budget. Un comité PPBS existe et fonctionne mais mérite de redynamiser ses activités. Ce renforcement va s'appesantir sur la validation et l'adaptation de la stratégie, l'actualisation du PAP, la révision régulière du CDMT de base pour l'arrimer au CBMT, l'élaboration du PPA, du budget et de la feuille de route et de la MAP y afférentes. La chaîne va aussi assurer le suivi du BIP.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense du sous-secteur Travail et sécurité Sociale

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de documents produits dans le cadre des activités de la chaîne PPBS	nb	2014	4	2016	6

ACTION 05**COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALES****OBJECTIF 1.** Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du ministère du travail et de la Sécurité Sociale

PROGRAMME 543 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE...
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au ministère du Travail et de la sécurité Sociale	%	2014	70	2016	90

ACTION 06

GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

La création d'un centre de documentation et des archives par décret N°2012/558 du 26 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale met un point d'honneur dans le fonctionnement de la bibliothèque avec l'acquisition et la conservation des manuels et des revues scientifiques en matière de travail et sécurité sociale et l'intensification des relation avec les archives nationales et d'autres source documentaires nationales et internationales. La modernisation des conditions de conservation des archives passe par la mise sur pied d'une veille documentaire et l'animation des pages incorporées dans les sites web du Ministère qui s'appuiera sur le renforcement du fonds documentaires et la Constitution d'un répertoire des textes matériels et numérisés en matière du travail et de la sécurité sociale

OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des ressources documentaires au ministère du Travail et de la Sécurité Sociale

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 proportion de documents numérisés	%	2014	0	2016	40

ACTION 07

DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Il sera question dans l'action pour le MINTSS de moderniser ses TIC. Celle-ci se mettra en place d'une part par la conception et la mise en œuvre du schéma directeur informatique, l'acquisition des équipements modernes (switches, ordinateurs...) en matière d'informatique et d'exploitation des systèmes, la sécurisation, la disponibilité et l'intégrité du système informatique.

Par ailleurs, le souci d'optimiser les échanges entre différentes structures du ministère au ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, la connexion internet devrait faire l'objet d'amélioration.

OBJECTIF 1. Optimiser les échanges entre différentes structures du ministère au ministère du Travail et de la Sécurité Sociale

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique	%	2014	10	2016	30

ACTION 08**CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE**

La mise en oeuvre de cette action par l'Inspection Générale s'articule autour de quatre activités majeures : le contrôle des activités administratives des services centraux et déconcentrés, la vérification de l'exécution des missions techniques et la feuille de route des différents services centraux et déconcentrés du Ministère, l'audit de régularité et de conformité des dépenses des différentes structures, la sensibilisation de tout le personnel du Département ministériel et des enquêtes en matière de lutte contre la corruption. Elles permettent à cette structure de faire une évaluation du fonctionnement des différents services du sous secteur travail et sécurité sociale, des structures sous tutelle ainsi que des organismes rattachés. De plus, celles-ci vise non seulement l'évaluation des performances de ces différentes structures par rapport au niveau d'exécution de leurs missions, projets et programmes conformément aux prescriptions de l'organigramme, de la feuille de route ministérielle et toute autre directive de la hiérarchie, mais aussi, sur la stratégie de lutte contre la corruption au sein du Ministère en collaboration avec la Cellule ministérielle de lutte contre ce fléau.

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'objectifs planifiés et réalisés dans la feuille de route ministérielle	%	2014	70	2016	85

ACTION 09**CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE**

Dans le cadre de cette action, la Cellule Juridique implémentera cet son objectif à travers: le respect de la légalité et de la régularité juridique des actes engageant le Ministère ; la préparation et de la mise en forme des projets de texte ou convention à caractère législatif ou réglementaire initiés par le Ministère ou à la signature du Ministre ; le suivi et l'application de la législation et de réglementation du travail ; les avis juridiques sur les problèmes relevant du Ministère; la promotion et de la vulgarisation de la culture juridique au sein du Ministère et dans les entreprises ; l'instruction et du traitement des recours administratifs et contentieux dirigés contre les actes produits par le Ministre et de la défense des intérêts de l'Etat en justice, chaque fois que le Ministère est impliqué dans une affaire, en liaison avec le Ministère de la Justice.

OBJECTIF 1. Veiller au respect des droits et règlements au ministère du Travail et de La Sécurité Sociale.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion de projets de texte élaborés dans les délais	%	2014	20	2016	35

ACTION 10**COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE**

Il s'agit dans cette action de rendre visible les activités du sous secteur, à travers la mise en oeuvre de la stratégie de communication gouvernementale qui englobe la conception et la mise en forme des messages spécifiques du Ministre, la collecte, l'analyse et la conservation de la documentation journalistique et audiovisuelle, l'exploitation des articles relatifs aux problèmes du travail et de la sécurité sociale dans la presse nationale et internationale, l'organisation des conférences de presses et autres actions de communication du chef de Département ministériel ainsi que le contact des médias pour la couverture des réunions de crise convoquées par ce dernier. En outre, l'amélioration de la réalisation des émissions spécialisées du sous secteur dans les médias avec l'installation d'un studio audionumérique au sein du Ministère.

Par ailleurs, considéré comme la porte d'entrée du MINTSS la Sous Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison (SDACL) dans le cadre de cette action, s'investira pour relever les défis des rendements auxquels est confrontée en matière de l'accueil, de l'information et de l'orientation des usagers ; de la réception, du traitement et de la ventilation du courrier et de la relance des services pour le traitement des dossiers ; de la publication et ventilation des actes réglementaires ainsi que tout autre document de service entre autre.

La Cellule de traduction quant à elle, assurera la traduction courante des documents et le contrôle de qualité de cette exercice ainsi que la constitution d'une banque de données terminologiques relatives au travail, à la santé et à la sécurité sociale.

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées au ministère du Travail et de la Sécurité Sociale

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 proportion d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	nb	2014	70	2016	85

ACTION 11**GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINTSS****OBJECTIF 1.** Assurer une bonne exécution financière des programmes au MINTSS

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Documents budgétaires et financières produits annuellement dans les délais	nb	2014	0	2016	0

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	150 000 000	150 000 000	187 000 000	187 000 000	337 000 000	337 000 000
02	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	264 000 000	264 000 000	0	0	264 000 000	264 000 000
03	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	0	0	75 800 000	75 800 000	75 800 000	75 800 000
04	ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANIFICATION DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	21 200 000	21 200 000	15 000 000	15 000 000	36 200 000	36 200 000
05	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALES	917 500 000	917 500 000	0	0	917 500 000	917 500 000
06	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	9 900 000	9 900 000	0	0	9 900 000	9 900 000
07	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	21 684 000	21 684 000	16 000 000	16 000 000	37 684 000	37 684 000
08	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	38 723 000	38 723 000	0	0	38 723 000	38 723 000
09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	7 000 000	7 000 000	0	0	7 000 000	7 000 000
10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	27 250 000	27 250 000	0	0	27 250 000	27 250 000
11	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINTSS	786 543 000	786 543 000	0	0	786 543 000	786 543 000
TOTAL		2 243 800 000	2 243 800 000	293 800 000	293 800 000	2 537 600 000	2 537 600 000

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 7	AFFAIRES SOCIALES	5 122 000	4 632 000
Fonction 72	Protection sociale	5 122 000	4 632 000
Programme 541	PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE	318 814	318 814
Action 01	RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SECURITE SOCIALE DES TRAVAILLEURS	200 600	200 600
Article 33 00 03	Direction de la Sécurité Sociale	200 600	200 600
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500
2020	Etude d'organisation	52 000	52 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 400	5 400
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 700	3 700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	130 000	130 000
Action 02	ELARGISSEMENT DE LA SECURITE SOCIALE AUX CHAMPS MATERIEL ET PERSONNEL NON COUVERTS	118 214	118 214
Article 33 00 03	Direction de la Sécurité Sociale	35 000	35 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	35 000	35 000
Article 44 10 100	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale de l' Adamaoua à Ngaoundéré	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
Article 44 11 110	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale du Centre	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
Article 44 12 120	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale de l'Est à Bertoua	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
Article 44 13 130	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale de l' Extrême- Nord à Maroua	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
Article 44 14 140	Délégation REGIONALE du Travail et la Sécurité Sociale du Littoral à Douala	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
Article 44 15 150	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale du Nord à Garoua	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
Article 44 16 160	Délégation REGIONALE du Travail et la de la Sécurité Sociale du Nord Ouest à Bamenda	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
Article 44 17 170	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale de l'Ouest à Bafoussam	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
Article 44 18 180	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale du Sud à Ebolowa	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
Article 44 19 190	Délégation REGIONALE de l'Emploi, du Travail et de la prévoyance sociale du Sud Ouest à Buéa	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
Article 45 10 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à Tibati	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 10 10	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du faro et déo à tignère	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 10 15	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du mayo banyo à banyo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 10 20	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à Meiganga	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 11 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à Nanga-Eboko	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
Article 45 11 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Lékié à Monatélé	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 11 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Mbam et Inougou à Bafia	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 11 25	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Mefou et Afamba à Mfou	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 11 30	Délégation Départementale du travail et de la Sécurité Sociale de la Mefou et Akono à Ngoumou	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 11 40	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Nyong et Kelle à Eseka	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 11 45	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Nyong et Mfoumou à Akonolinga	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 11 50	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Nyong et So'o à Mbalmayo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 11 51	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Mbam et Kim à Ntui	2 714	2 714
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 714	1 714
Article 45 12 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à Yokadouma	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 12 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Haut Nyong à Abong Mbang	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 12 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la kadey à Batouri	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 13 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité sociale du Logone et Chari à Kousséri	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 13 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à Yagoua	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 13 20	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Mayo Kani à Kaélé	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 13 30	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Mayo Tsanaga à Mokolo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 14 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité au Travail du Mounjo à Nkongsamba	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
Article 45 14 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Nkam à Yabassi	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 14 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Sanaga Maritime à Edéa	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
Article 45 15 10	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du faro à poli	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 15 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Mayo Louti à Guider	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 15 20	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du mayo rey à tcholliré	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 16 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Travail et de la Sécurité Sociale du Bui à Kumbo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 16 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Donga Mantung à Nkambe (123)	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 16 20	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Menchum à Wum	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 16 30	Délégation Départementale du travail et de la Sécurité Sociale de la Momo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 16 35	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du ngok-etunjia	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 16 40	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de Boyo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 17 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Bamboutos à Mbouda	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 17 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Haut Nkam à Bafang	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 17 20	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du koungh-khi à bandjoun	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 17 25	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Menoua à Dschang	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 17 35	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Ndé à Bangangte	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 17 40	Délégation Départementale du travail et de la Sécurité sociale du Noun à Foumban	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 18 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Dja et Lobo à Sangmelima	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 18 15	Délégation Départementale du Travail et de la Prévoyance Sociale de l'Océan à Kribi	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
Article 45 18 20	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Vallée du Ntem à Ambam	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 19 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Fako à Limbe	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
Article 45 19 10	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du koupe manengouba à bangem	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 19 15	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du lebialem à fontem	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 19 20	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Manyu à Manfe	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 19 25	Délégation Départementale du travail et de la Sécurité Sociale de la Mémé à Kumba	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
Article 45 19 30	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à du Ndian à Mudemba	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 542	AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL	2 265 586	1 775 586
Action 01	PROMOTION DES PRINCIPES DE SANTE ET DE SECURITE EN MILIEU DE TRAVAIL	540 100	540 100
Article 33 00 04	Direction de la Santé et de la Sécurité au Travail	532 800	532 800
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 600	2 600
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	505 000	505 000
2028	Restructuration du personnel, amélioration de la gestion des ressources humaines	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 200	4 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 35 00 22	Commission Nationale de la Santé et de la Sécurité Sociale	7 300	7 300
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 300	1 300
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Action 02	SUIVI DU CLIMAT SOCIAL	1 490 686	1 000 686
Article 33 00 01	Direction des Relations Professionnelles	521 100	521 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 400	5 400
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	500 000	500 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 700	4 700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	660 000	170 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	660 000	170 000
Article 35 00 17	Comité de Concertation et de Suivi du Dialogue Social	32 500	32 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	27 500	27 500
Article 35 00 20	Commission Nationale Consultative de Travail	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 37 00 01	Service du Greffe des Syndicats	2 800	2 800
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 100	1 100
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	700	700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 10 100	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale de l' Adamaoua à Ngaoundéré	9 600	9 600
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 600	1 600
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 100	1 100
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 400	2 400
Article	44 11 110	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale du Centre	10 600	10 600
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 500	2 500
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 400	2 400
Article	44 12 120	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale de l'Est à Bertoua	9 680	9 680
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 980	1 980
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 100	1 100
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 400	2 400
Article	44 13 130	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale de l' Extrême- Nord à Maroua	9 200	9 200
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 100	1 100
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 400	2 400
Article	44 14 140	Délégation REGIONALE du Travail et la Sécurité Sociale du Littoral à Douala	10 600	10 600
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 500	2 500
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 400	2 400
Article	44 15 150	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale du Nord à Garoua	9 200	9 200
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 100	1 100
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 400	2 400
Article 44 16 160	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale du Nord Ouest à Bamenda	9 200	9 200
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 100	1 100
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 400	2 400
Article 44 17 170	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale de l'Ouest à Bafoussam	9 200	9 200
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 100	1 100
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 400	2 400
Article 44 18 180	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale du Sud à Ebolowa	9 200	9 200
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 100	1 100
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 400	2 400
Article 44 19 190	Délégation REGIONALE de l'Emploi, du Travail et de la prévoyance sociale du Sud Ouest à Buéa	9 200	9 200
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 100	1 100
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 400	2 400
Article 45 10 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à Tibati	3 500	3 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article 45 10 10	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du faro et déo à tignère	3 500	3 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article 45 10 15	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du mayo banyo à banyo	3 500	3 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article 45 10 20	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à Meiganga	3 500	3 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article 45 11 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à Nanga-Eboko	3 500	3 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article 45 11 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Lékié à Monatéle	3 500	3 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article 45 11 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Mbam et Inougou à Bafia	3 500	3 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article 45 11 25	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Mefou et Afamba à Mfou	3 500	3 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article 45 11 30	Délégation Départementale du travail et de la Sécurité Sociale de la Mefou et Akono à Ngoumou	3 500	3 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article 45 11 40	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Nyong et Kelle à Eseka	3 500	3 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 11 45	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Nyong et Mfoumou à Akonolinga	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 11 50	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Nyong et So'o à Mbalmayo	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 11 51	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Mbam et Kim à Ntui	7 200	7 200
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 900	3 900
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 12 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à Yokadouma	3 600	3 600
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	700	700
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 12 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Haut Nyong à Abong Mbang	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 12 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la kadey à Batouri	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 13 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité sociale du Logone et Chari à Kousséri	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 13 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à Yagoua	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 13 20	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Mayo Kani à Kaélé	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 13 30	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Mayo Tsanaga à Mokolo	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 14 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité au Travail du Mounjo à Nkongsamba	3 600	3 600
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	700	700
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 14 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Nkam à Yabassi	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 14 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Sanaga Maritime à Edéa	3 600	3 600
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	700	700
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 15 10	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du faro à poli	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 15 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Mayo Louti à Guider	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 15 20	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du Mayo Rey à Tcholliré	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 16 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Travail et de la Sécurité Sociale du Bui à Kumbo	3 506	3 506
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 206	1 206
Article	45 16 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Donga Mantung à Nkambe (123)	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 16 20	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Menchum à Wum	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 16 30	Délégation Départementale du travail et de la Sécurité Sociale de la Momo	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 16 35	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du Ngok-etunja	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 16 40	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de Boyo	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 17 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Mbouda à Mbouda	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 17 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Haut Nkam à Bafang	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 17 20	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du koungh-khi à bandjoun	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 17 25	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Menoua à Dschang	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 17 35	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Ndé à Bangangte	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 17 40	Délégation Départementale du travail et de la Sécurité sociale du Noun à Foumban	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 18 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Dja et Lobo à Sangmelima	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article	45 18 15	Délégation Départementale du Travail et de la Prévoyance Sociale de l'Océan à Kribi	3 500	3 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article 45 18 20	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Vallée du Ntem à Ambam	3 500	3 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article 45 19 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Fako à Limbe	3 600	3 600
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	700	700
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article 45 19 10	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du koupe manengouba à bangem	3 500	3 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article 45 19 15	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du lebialem à fontem	3 500	3 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article 45 19 20	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Manyu à Manfe	3 500	3 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article 45 19 25	Délégation Départementale du travail et de la Sécurité Sociale de la Mémé à Kumba	3 500	3 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200
Article 45 19 30	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à du Ndian à Mudemba	3 500	3 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	700	700
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 200	1 200

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Action 03	POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL	13 000	13 000
Article 35 00 23	Comité National de Lutte Contre le Travail des Enfants	13 000	13 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Action 04	PROMOTION ET APPLICATION DES NORMES DU TRAVAIL	72 600	72 600
Article 33 00 02	Division des Normes et de la Coopération Internationale	58 600	58 600
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
2026	Etudes de normes	25 000	25 000
2029	Etudes Générales	15 000	15 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 400	5 400
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 700	3 700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 35 00 15	Comité Interministériel chargé de l'Evaluation et du Suivi des Conventions de l'OIT	14 000	14 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Action 05	REDYNAMISATION DE L'INSPECTION DU TRAVAIL	149 200	149 200
Article 33 00 01	Direction des Relations Professionnelles	45 000	45 000
Paragraphe 2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	45 000	45 000
Article 35 00 21	Observatoire National du Travail	50 000	50 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	50 000	50 000
Article 44 13 130	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale de l' Extrême- Nord à Maroua	10 000	10 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	10 000	10 000
Article 45 16 35	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du ngok-etunjia	4 900	4 900
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 900	4 900
Article 45 17 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Bamboutos à Mbouda	25 000	25 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	25 000	25 000
Article 45 17 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Haut Nkam à Bafang	4 300	4 300
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 300	4 300
Article 45 19 30	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à du Ndian à Mudemba	10 000	10 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 543	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	2 537 600	2 537 600
Action 02	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	264 000	264 000
Article 35 00 19	Comité Sectoriel chargé du Suivi et de l'Assainissement du Fichier Solde	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	7 000	7 000
Article 35 00 80	Commission paritaire d'avancement	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Article 39 00 00	Dépenses communes du MINTSS	247 000	247 000
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	247 000	247 000
Action 01	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	337 000	337 000
Article 35 00 21	Observatoire National du Travail	337 000	337 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	9 800	9 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	9 000	9 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	15 500	15 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	11 800	11 800
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	3 900	3 900
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	13 000	13 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	24 000	24 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	13 500	13 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 500	1 500
6263	Indemnités spécifiques	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	10 000	10 000
2027	Enquêtes statistiques	95 000	95 000
2260	Achats de matériels de bureau	6 000	6 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	25 000	25 000
2277	Gros achats de documentation professionnelle, rayonnages de bibliothèque	6 000	6 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	45 000	45 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 500	5 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 350	4 350
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 150	1 150
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	11 000	11 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Action	03	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	75 800	75 800
Article	32 00 13	Cellule de Traduction	4 800	4 800
Paragraphe	2011	Achats de brevets, licences ou marques	4 800	4 800
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	71 000	71 000
Paragraphe	2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	18 000	18 000
	2244	Acquisition, installations et rénovations des ascenseurs	38 000	38 000
	2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	15 000	15 000
Action	04	ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANIFICATION DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE	36 200	36 200
Article	34 00 50	Division des Etudes, de la Planification et de la Prospective	36 200	36 200
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 700	3 700
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	2025	Evaluations de projets	15 000	15 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	6 000	6 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500
Action	06	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	9 900	9 900
Article	35 00 31	Centre de Documentation et des Archives	9 900	9 900
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 400	3 400
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Action	07	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	37 684	37 684
Article	32 00 14	Cellule Informatique et des Statistiques	7 000	7 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	750	750
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 750	1 750
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	16 000	16 000
Paragraphe	2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	16 000	16 000
Article	34 00 11	Cellule SIGIPES	14 684	14 684
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 184	1 184
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Action	08	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	38 723	38 723
Article	23 00 10	Inspecteur Général	22 101	22 101
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 042	4 042
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 032	3 032
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 020	5 020
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 007	10 007
Article	35 00 70	Cellule de Lutte contre la corruption	16 622	16 622
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 709	1 709
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 413	2 413
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
Action	09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	7 000	7 000
Article	32 00 12	Cellule Juridique	7 000	7 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 155	2 155
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	845	845
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	500	500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Action	10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	27 250	27 250
Article	32 00 13	Cellule de Traduction	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 685	1 685
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	580	580
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 235	1 235
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	32 00 15	Cellule de la Communication	8 100	8 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article	32 00 16	sous direction de l'accueil, du courrier et de liaison	13 650	13 650
Paragraphe	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	650	650
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	2 500	2 500
Action 11	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINTSS	786 543	786 543
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	731 667	731 667
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	7 000	7 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	7 462	7 462
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	1 500	1 500
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	806	806
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	11 000	11 000
6162	Entretien des ascenseurs	4 546	4 546
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	5 322	5 322
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 000	13 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	295 000	295 000
6217	Indemnités liées au statut général	160 000	160 000
6218	Avantages en nature liés à la fonction	166 000	166 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 580	12 580
6103	Achats de mobilier de bureau	9 251	9 251
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	6 100	6 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 200	15 200
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	4 900	4 900
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	7 000	7 000
Article 35 00 14	commission de suivi du BIP et du CDMT	12 200	12 200
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 200	2 200
Article 35 00 40	Commission préparation du budget	11 850	11 850
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 850	1 850
6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
Article 35 00 60	Commission des marchés	30 826	30 826
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 701	1 701
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	21 000	21 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	4 125	4 125
Action 05	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALES	917 500	917 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	22 00 20	Cabinet du ministre	279 446	279 446
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 889	12 889
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	23 000	23 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	28 772	28 772
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	837	837
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	21 452	21 452
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	7 305	7 305
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	100 000	100 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	35 000	35 000
	6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	3 000	3 000
	6261	Heures supplémentaires	9 800	9 800
	6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	15 000	15 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 391	9 391
Article	24 00 11	Conseiller Technique n° 1	6 244	6 244
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 904	2 904
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	750	750
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 090	2 090
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article	24 00 12	Conseiller Technique n° 2	7 058	7 058
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 904	2 904
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	750	750
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 904	2 904
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article	32 00 10	Secrétariat Général	36 269	36 269
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 515	9 515
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 000	6 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 257	6 257
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 747	4 747
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 750	4 750
Article	32 00 11	Cellule de Suivi	5 970	5 970
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 970	1 970
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	500	500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	39 00 00	Dépenses communes du MINTSS	582 513	582 513
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	6 266	6 266
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 500	5 500
	6141	Abonnements et consommations d'eau	71 000	71 000
	6142	Abonnements et consommations d'électricité	39 000	39 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	3 429	3 429
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	11 000	11 000
	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	9 724	9 724
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	52 000	52 000
	6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	140 000	140 000
	6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	20 000	20 000
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	2 000	2 000
	6524	Subventions de fonctionnement aux ONG et associations	82 000	82 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	10 100	10 100
	6133	Frais de relève	11 600	11 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	11 000	11 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	22 894	22 894
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE			5 122 000	4 632 000